

OPENFIELD

REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

N°6 ECOLOGIE

SOMMAIRE

Ecologie

Par Armande JAMMES 1

La ville biodiversitaire !

Par Philippe Clergeau 3

L'alternative ambiante

Par Gilles Clément 5

Le paysage vu par l'écologue

Par Sébastien Bonthoux 9

Végétal local

Par Sandra Malaval, Damien Provendier et Michel Boutaud 12

Lettre d'Arnaud Fâche

Par Arnaud Fâche 15

De nouveaux délaissés

Par Guillaume Portero 18

Léna Soffer

Par Guillaume Portero 23

Concevoir avec l'écologie

Par Sandrine Larramendy, Damien Provendier et Aurore Micand 26

Une collection de Pin

Par Geneviève Sauvé et Alain Sauvé 29

Haie Vive

Par Thierry Boutonnier 33

Lisbonne, New Lisbon

Par Armande JAMMES 37

Ecologie

Le sixième numéro d'Openfield est une grande digression sur les liens entre paysage et écologie. Notre habitat physique que nous percevons, représentons et modifions est unique et multiple. Unique dans sa globalité – une seule Terre. Multiple dans ses formes – la diversité de paysages. L'appréhension de cette dualité transpire dans cette parution comme un écho à la COP 21.

Par Armande JAMMES 10 FÉVRIER 2016

Ce numéro s'ouvre par un court texte de Philippe Clergeau sur une nouvelle façon d'appréhender la vie en milieu urbain. Sont abordées les méthodes de développement et de conservation de la biodiversité tout en résumant les menaces qui pèsent sur elle. L'auteur nous fait bien comprendre que la ville ne peut se concevoir sous cloche.

Vient ensuite un essai de Gilles Clément synthétisé par Marin Baudin. Puisque cette notion de durabilité ne dépend pas uniquement d'un progrès technique, mais d'une évolution des sociétés, une autre vision est proposée sur la base d'une valorisation des savoirs et une prise de conscience des populations.

Sébastien Bonthoux explique comment un écologue approche un paysage. Chaque élément physique est à la fois un refuge, une barrière ou un corridor. En découle la nécessité de regarder tout territoire non seulement du point de vue de chaque espèce mais aussi de sa relation avec son habitat. Cette adaptation à la terre, au climat, se décline de façon très pratique dans une communication de Sandra Malaval, Damien Provendier et Michel Boutaud sur le label "Végétal Local". Cette nouvelle certification, fruit d'une collaboration entre différentes institutions, permet aux aménageurs et à tous les acteurs du paysage d'obtenir un matériel végétal issu de leurs régions respectives et donc adaptés.

Dans le cadre de ce numéro sur l'écologie, le témoignage particulier d'Arnaud Fâche, jeune paysagiste, nous a semblé intéressant, illustrant cette prise de conscience collective et citoyenne dont parle Gilles Clément. Penser et être le changement n'a jamais été autant d'actualité.

Viennent ensuite deux articles de Guillaume Portero. Le premier, dans la continuité des articles de Philippe Clergeau et de Sébastien Bonthoux, tente de proposer une autre approche pour le développement du végétal en ville. Ou comment redonner une véritable place à la nature sans occulter d'autres méthodes. En effet, pourrait-il ne plus s'agir de ségréguer diversités native et exogène ? Le second fait suite à la lecture d'un article paru dans Le Moniteur, l'auteur s'est entretenu avec la paysagiste Léna Soffer afin de revenir sur ses travaux au sein de la Villa Le Nôtre dans lesquels elle aborde les problématiques de sols et de végétalisation des cours d'îlots.

Afin d'appliquer ces principes écologiques au projet de paysage, Plante et Cité publie le *Guide écologique pour la conception des espaces paysagers publics*. Sandrine Larramendy, Damien Provendier et Aurore Micand nous en font également la présentation dans le cadre de ce numéro. Toujours aussi essentiel et de plus en plus adoptée, une vision holistique y est développée en insistant sur l'implication de tous les acteurs, la fragilité des sols et le confortement de la biodiversité.

Il nous a aussi semblé que le rôle des arboretums et des collections botaniques n'a jamais été aussi indispensable. Sans oublier la conservation d'espèces menacées, le travail de passionnés, voyageurs et jardiniers, inspire les collectivités à diversifier leurs patrimoines. Les espaces verts en ville sont finalement aujourd'hui conçus selon des principes autant écologiques qu'horticoles. Bien que les frontières se brouillent, les connaissances sur le végétal doivent toujours être disseminées et augmentées. C'est pourquoi Openfield ouvre une nouvelle rubrique 'Botanique' qui consistera à inviter un gestionnaire d'une collection (qui concerne souvent un genre) à s'exprimer sur son expérience. Historiques des collections, anecdotes et focus techniques abonderont dans cette catégorie.

Ainsi pour commencer, Alain et Geneviève Sauvé, propriétaire et gestionnaire de l'Arboretum de la Croix Verte en Poitou-Charentes, inaugurent la rubrique par un texte sur leur collection de Pins agréée par le CCCVS. Apportant autant d'anecdotes personnelles que de laïus techniques, ils nous révèlent un genre particulièrement méconnu du grand public.

Pour clore ce numéro, nous avons demandé à l'artiste Thierry Boutonnier, lauréat du prix COAL 2010 (Coalition pour l'art et le développement durable) de nous présenter l'un de ses travaux, intitulé Haie Vive, réalisé dans le cadre d'une commande du musée de la Chasse et de la Nature. Par le biais de témoignages d'agriculteurs, il revient sur la transformation du territoire avec l'extension de la culture du maïs.

Enfin, en marge de ces thématiques, Armande Jammes poursuit son récit sur les villes jumelles entre Europe et Etats-Unis par un second volet intitulé *Lisbonne, New Lisbon*.

Bonne lecture,

Revue Openfield



POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Armande JAMMES, *Ecologie*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/edito/>

La ville biodiversitaire !

Le développement durable est un projet de société et un défi de qualité en voulant mettre au même niveau les développements économique, environnemental et social. On en est encore loin tant l'économie prédomine largement toute décision et planification. Pourtant un réel virage s'est amorcé notamment en tentant de développer la qualité sanitaire de l'environnement urbain et la présence d'une nature dans la ville.

Par **Philippe Clergeau** 10 FÉVRIER 2016

C'est la notion de biodiversité (définie par la variété en écosystèmes, en espèces et en gènes et par leurs interrelations) qui est au cœur de la problématique « nature en ville ». On peut définir cette biodiversité par rapport à des préoccupations de conservation de patrimoine, ou d'évolution mais en ville, où elle a été peu présente jusqu'à il y a peu de temps, c'est plutôt en tant que support de services qu'elle peut être désirée et contribuer à la durabilité du système. Suite au rapport du Millenium Ecosystem Assessment (*Ecosystems and Human Well-being: synthesis. Island Press, Washington, DC., 2005*), il a été reconnu que le bien-être de nos sociétés est directement dépendant du fonctionnement naturel. La biodiversité est source de services écosystémiques (on dit aussi écologiques) pour l'Homme : des services d'approvisionnement (fourniture de nourriture, matériaux, etc.), de régulation (purification de l'air, régulation des pollutions, etc.) et culturels (esthétique, éducation, etc.). Conserver une diversité en espèce est un gage de stabilité du fonctionnement des écosystèmes et donc des services rendus.

L'apparition d'une biodiversité urbaine est intimement liée à la dynamique de la ville. En effet tout a changé en un peu plus d'un siècle : les jardins publics présentent progressivement plus d'espaces naturels, maintenant gérés avec peu de pesticide ; les citadins appellent aujourd'hui de leurs vœux une nature de proximité et souhaitent arbres et animaux dans leur environnement quotidien ; certains animaux sauvages s'adaptent à ce milieu contraignant ; etc. Les recherches internationales soulignent que malgré une homogénéisation des faunes et des flores (mêmes espèces dans toutes les villes), des gestions plus écologiques des espaces entraînent l'installation de nombreuses espèces depuis les habitats naturels proches de la ville. Une nature locale peut donc s'installer en ville.

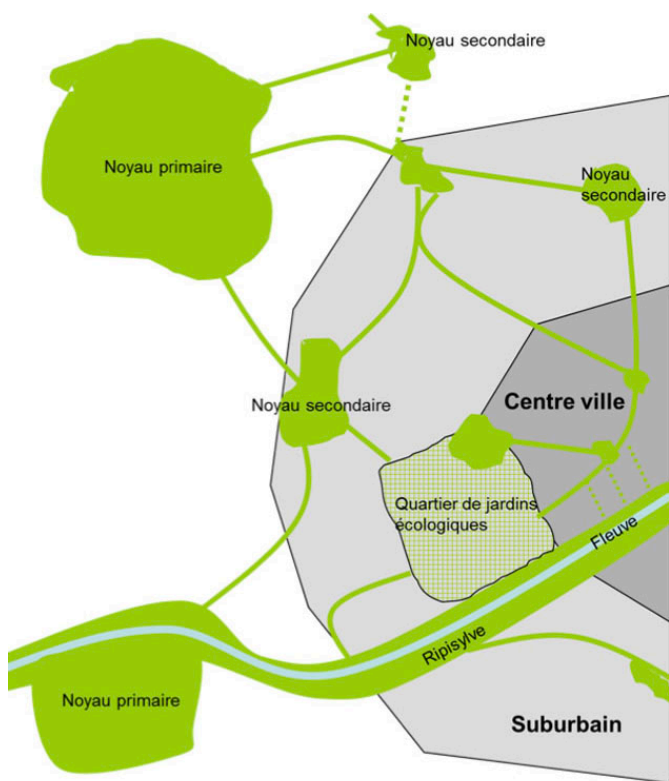


Exemple de promenade plantée et gérée écologiquement à Bruxelles. ©P.Clergeau

Même si la nature en ville ne sera jamais celle de la campagne ou des zones plus « naturelles », plus on se rapproche d'un fonctionnement écologique, plus le milieu sera résistant aux agressions et aux contraintes de l'environnement. Nous supportons l'idée que des espaces verts plus naturels demandent aussi moins de gestion sur le terme, et donc moins de main-d'œuvre et de coût. Par exemple, c'est bien en ayant de nombreuses espèces dans les sols que ces derniers peuvent retrouver leur dynamique et leur stratification, et limiter la gestion des espèces envahissantes et les arrosages nombreux....

Nos travaux montrent cependant que la grande majorité des espèces qui s'installent sont des espèces mobiles et généralistes qui sont capables de s'affranchir des très nombreuses barrières entravant le déplacement des individus, comme les bâtiments. Pour tendre vers une biodiversité plus fonctionnelle (reconstitution des chaînes alimentaires par ex.), il faut permettre à un maximum d'espèces de circuler dans les territoires. Un maillage vert (trame verte et bleue définie par le Grenelle de l'Environnement comme composée de réservoirs de biodiversité et de corridors les joignant) permettrait de maintenir une biodiversité ordinaire jusqu'au cœur de la ville. Un tel maillage, qui pourrait donc assurer une continuité entre campagne et ville, permettrait la présence d'une nature de proximité tant réclamée par les citoyens et possible-

ment un changement d'appréciation de la ville elle-même. Un maillage de végétation offre beaucoup plus de zones de contact pour les habitants que quelques parcs dispersés.



Périurbain rural

Schéma théorique d'une trame verte urbaine appuyée sur une ripisylve et un quartier de jardins à gestion écologique et reliant des sources d'espèces (noyaux primaires et secondaires) entre elles. Les corridors peuvent être des liaisons vertes présentant plusieurs strates (arbres, arbustes, herbes) le long de boulevards, bords d'infrastructures ferrées ou routières, etc. Une moitié de ville est représentée en gris, le périurbain rural ou naturel en blanc. ©P.C-clergeau

En ville, les corridors sont peu nombreux. On pense bien sûr aux continuités possibles le long des routes ou des fleuves et canaux, mais les jardins privés peuvent aussi jouer un rôle dans les déplacements de certaines espèces. Cela est d'autant plus possible que la gestion des jardins privés évolue aussi. Ils sont passés du jardin-potager puis au jardin-détente (avec pelouse et saule pleureur) puis enfin certains deviennent jardin-nature. Ces derniers avec leur coin sauvage et leur gestion écologique deviennent de vrais relais de biodiversité. Il y a un enjeu énorme à motiver les jardiniers dans ce sens. Nous montrons que les jardins d'entreprise généralement localisés en périphérie de l'urbanisation pourraient aussi participer activement à ce maillage et aux relations écologiques ville-campagne. Dans toutes les villes, les espaces végétalisés privés sont très largement dominants par rapport aux espaces publics. L'instauration d'une nature dans la ville ne se fera qu'en cohérence avec une politique de communication à l'égard des citoyens.

Dans la ville très dense, nous sommes aussi en train d'analyser les types de végétalisation des bâtiments à objectif de biodiversité. Ainsi toitures et murs avec des végétaux adéquats peuvent intégrer les différents objectifs d'esthétique, de gestion des eaux et de biodiversité. Nous montrons qu'un peu plus de substrat et qu'une palette plus importante de végé-

taux, intégrant des espèces locales augmentent significativement la présence d'espèces animales, insectes ou oiseaux.

L'expansion géographique régulière de la ville repose de plus en plus la responsabilité de ces acteurs dans la conservation de la biodiversité. Tout comme on a imposé à l'agriculture une série de contraintes environnementales, il faudra inclure dans les projets d'urbanisme des règles de protection de la nature. C'est déjà le cas dans de nombreuses chartes de l'environnement construites par les municipalités elles-mêmes. Mais il faudrait aller plus loin en intégrant le fonctionnement de cette biodiversité à toutes les échelles. Il faut dépasser la simple approche naturaliste et intégrer dans les projets urbains une dimension écologique fonctionnelle. La biodiversité ne doit pas être seulement un accessoire indispensable à l'urbanisme, comme l'éclairage public par exemple, mais un véritable élément de planification au même titre que la mobilité ! Les propositions concrètes que nous pouvons faire impliquent aussi bien les acteurs eux-mêmes (relations interservices, formation à l'écologie...) que les stratégies à développer (gestion adaptative du territoire, regroupement des communes...).



L'AUTEUR

Philippe Clergeau

Philippe Clergeau est professeur au Muséum national d'histoire naturelle et expert-consultant en écologie urbaine. Il a été un des pionniers d'une réflexion sur l'installation d'une biodiversité dans la ville dans les années 1990 en France. Ses recherches en écologie urbaine sont ciblées sur les constructions des biodiversités urbaines et notamment sur le rôle de l'organisation des paysages sur les dispersions animales. Il travaille plus particulièrement sur les relations entre écologie et planification et est responsable de programmes pluridisciplinaires nationaux sur les trames vertes urbaines et sur la végétalisation des bâtiments. Il enseigne dans plusieurs instituts et grandes écoles françaises, dont des écoles d'architecture, et participe à plusieurs projets de rénovation urbaine.

contact : clergeau@mnhn.fr

BIBLIOGRAPHIE

Philippe Clergeau, *Manifeste pour une ville biodiversitaire*, éditions Apogée, 2015.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Philippe Clergeau, *La ville biodiversitaire I*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/la-ville-biodiversitaire/>

L'alternative ambiante

En 2009, Gilles Clément rédige pour les Carnets du paysage un article intitulé : « L'alternative ambiante ». Sous ce titre quelque peu énigmatique, l'auteur développe un nouveau concept, dans le prolongement de ce qu'il a déjà formulé au travers du Jardin planétaire et du Tiers-paysage, au regard des grands enjeux socio-environnementaux actuels. C'est aujourd'hui la position que défend Gilles Clément.

Par Gilles Clément 10 FÉVRIER 2016

*Texte intégral publié en 2014 par les éditions Sens & Tonka.
Synthèse rédigée pour Openfield par Marin Baudin*

En 2009, Gilles Clément rédige pour les Carnets du paysage un article intitulé : « L'alternative ambiante ».

Sous ce titre quelque peu énigmatique, l'auteur développe un nouveau concept, dans le prolongement de ce qu'il a déjà formulé au travers du Jardin planétaire et du Tiers-paysage, au regard des grands enjeux socio-environnementaux actuels. C'est aujourd'hui la position que défend Gilles Clément.

Lorsque nous lui avons proposé de participer à ce numéro d'Openfield, il nous a amicalement proposé de reprendre ce texte, accessible en intégralité sur son [site Internet](#).

Nous avons décidé, avec son accord, d'en faire une synthèse afin de saisir encore mieux toute la réflexion et la portée politique du propos. L'écologie est ici une posture citoyenne, à savoir l'affirmation d'un point de vue et d'un engagement envers la société et la planète.

La conscience planétaire

Les conflits d'intérêts n'ont cessé de marquer l'histoire des peuples et se sont toujours résolus par la victoire du plus habile, du plus fort, le plus souvent du plus barbare. L'ennemi, parfaitement identifié, se tient aux frontières du pays ou du quartier, il est l'autre, celui qui pense autrement, croit autre chose et, par cette seule distance culturelle, représente tous les dangers. L'obscurantisme entretenu par les stratèges du pouvoir maintient sur la planète un état de cloisonnement conventionnel et mouvant mais toujours à l'œuvre. La peur et la division facilitent la régie des peuples. Nos dirigeants usent et abusent de ces techniques au point de rendre suspecte la plus justifiée des mesures de sécurité.

Cependant, à l'insu des grands stratèges, une mécanique fédérative unit, chaque jour plus fortement, l'arabe et le juif, le poète et le banquier, le pauvre et le riche, subitement embarqués dans un seul et unique navire : la planète. Une conscience planétaire, née de la pensée écologiste, bouleverse le rapport des sociétés entre elles, des individus entre eux ; une forme de solidarité obligée et comme inhérente aux conditions de la vie sur Terre s'ancre dans les esprits, en parallèle et au-delà des conflits d'intérêts traditionnels. Chaque être déroule son devenir au sein d'un écosystème, chaque écosys-

tème se trouve lié à un écosystème proche et celui-ci à la planète.

D'une façon brutale l'humanité découvre son ennemi commun, celui qui menace de façon unitaire et globale toutes les populations terriennes. Celui-ci ne porte pas le nom d'un peuple situé aux frontières d'un pays, dissimulé au sein des quartiers sous forme d'un terrorisme diffus ou bien placé aux limites de la stratosphère sur un quelconque vaisseau venu d'une autre galaxie, non. L'humanité découvre qu'en elle gît son ennemi : elle se suicide.

Ainsi, se regardant vivre, devient-elle morose. Le passé n'est pas glorieux, le futur n'existe pas. Réfugiée dans l'instant elle agit dans l'espace cybernétique en se déclarant solidairement émue par l'information instantanée et crue offerte en compassion par l'ensemble des médias. Mais ce faisant elle n'agit pas. Elle se rend passivement complice d'une dynamique à laquelle, lui semble-t-il, aucun projet censé ne paraît opposable. Elle a peur.

La conscience planétaire stupéfie l'humanité. Pendant que se dégradent les conditions de vie, la démographie augmente et là, perdue dans le brouillard de ses croyances, le marasme de son économie, face aux limites néanmoins constantes et bien arrêtées de son territoire, elle erre dans son jardin ne sachant par où commencer. [...]

L'alternative ambiante

Pendant que l'écologie radicale, arc-boutée à ses préceptes de rigueur, tente de résister, pendant que le Green-business s'organise pour récupérer le marché bio, une troisième voie, sans nom, et qu'ici j'appelle l'*alternative ambiante*, naît des rumeurs entremêlées – analyses contradictoires, bilans de catastrophe, prédictions hasardeuses – mais aussi de véritables constats, d'expériences et de recherches sérieuses. [...]

L'alternative ambiante regarde du côté de la décroissance sans y adhérer tout à fait, se détourne du Green-business jugé excessif et, plutôt que d'espérer un quelconque salut venant des élus de la République, se place dans l'expectative en interrogeant les incidences possibles de l'Effet Papillon. Les gestes que nous accomplissons ici ont une répercussion à l'autre bout du monde ; tout ce que nous envoyons en l'air nous retombe dessus, le vent pousse les nuages, la biosphère

fonctionne comme un tambour de lessiveuse où tout se mêle dans l'eau de la mer, l'eau de l'air, l'eau de nos rivières, l'eau de nos corps. Oui, le jardin est planétaire, plus personne ne peut en douter mais tous ceux dont l'esprit alerté mesure les dimensions d'une si ample question se demandent comment devient-on jardinier dans ce jardin-là. Aucune réponse ne parvient formulée d'un bloc. L'humanité incrédule, tour à tour endormie par les médias et réveillée par la crise, tente de nouvelles pistes de vie en terrain inconnu. Tout est à inventer, tout semble nouveau. L'écologie énonce ses directives gestionnaires depuis quarante années mais ce n'est qu'en cette première décennie du siècle que l'on songe à les appliquer et à en formuler de nouvelles.

Sur le plan politique l'alternative ambiante opère un déclassé inattendu. Elle renvoie les droites et les gauches à un jeu de ping-pong infantile pour lequel il est hors de question qu'elle serve d'arbitre. A quoi servirait de donner un avis sur la meilleure manière de se développer puisque la question n'est pas le développement ? Là où les modèles traditionnels – tous partis confondus – continuent d'affronter leurs stratégies de la spéculation, l'alternative ambiante cherche des solutions immédiates dont chacun peut constater la matérialité et, dans certains cas, la valeur. [...]

Le constat d'Alain Lipietz : « L'économie mondiale produit trop pour trop de personnes insolvables, et produit mal en faisant trop pression sur la Terre » résume la situation en pointant le caractère aberrant des systèmes de production actuels. Mais il alerte sur l'aspect éventuellement non démocratique de solutions apportées aux crises au cours de l'Histoire et met en garde contre la montée en puissance de l'Etat profitant de la crise pour installer partout son pouvoir et sa police. De même il dénonce les dérives du « planisme », cette tentation technocratique des régimes autoritaires soutenue par le scientisme ambiant : la croyance toujours vivace d'une possible maîtrise de la Nature.

L'alternative ambiante mesure les dangers de la planification orientée par les vieux schémas de relance. Elle regarde avec distance les échanges de milliards d'euros, le lancement d'un emprunt d'Etat, la mise sous perfusion des banques et des industries ciblées – automobile, nucléaire, agrocarburants – le jeu de la Bourse mondialisée ; elle écoute avec distraction les radios martelant les bienfaits de telle assurance, le taux avantageux de tel placement, le miracle du rendement assuré. De tout cela l'alternative ambiante se détourne. Elle n'est pas concernée.

Invité à donner des conférences, participer aux débats sur l'écologie, le paysage, la crise, sollicité par des établissements d'enseignement agricole, des écoles d'art, d'architecture, des universités, je parcours l'Europe et les autres continents. Les inquiétudes se rejoignent toutes sur un point d'évidence : comment faire vivre une population humaine croissante sur un territoire constant et fini, la planète ? Cette question, mille fois posée depuis un demi-siècle sans jamais trouver de réponse satisfaisante, conserve son actualité et se charge d'un pathos de résignation : on n'y arrivera pas. [...]

Résistance : l'hypothèse du glissement d'intérêt

La crise appelle la tyrannie, le fascisme, un durcissement du pouvoir qui satisfait les esprits réactionnaires : telle est la leçon de l'histoire. Nous y sommes. Il faut donc attendre le sommet imbécile de cette montée en puissance où l'Etat policier s'accompagne d'une droitisation de la société, pour voir chanceler l'ordre construit sur la peur et reprendre enfin le projet social. Le seul qui vaille : faire avancer l'humanité dans la compréhension d'elle-même au sein du vivant, et, ce faisant, tenter d'en améliorer les conditions.

Le projet nécessite une corrélation planétaire et demande du temps. Il ne peut entrer en fonction de façon brutale sans risquer une opposition violente de ceux qui, aujourd'hui, ont le pouvoir et les armes entre leurs mains. D'où la nécessaire *résistance*. Une régie nouvelle, diffuse et fragmentée partout dans le monde établit les bases du futur humain. La Résistance telle que je l'entends, concerne toutes les volontés d'agir selon un projet politique orienté par l'urgence écologique. Ou, du moins, selon l'idée que l'on peut se faire aujourd'hui d'un tel projet car, il faut s'y attendre, les connaissances en matière de comportement et d'échanges entre les êtres vivants vont évoluer et modifier en conséquence la façon d'utiliser, d'infléchir et de préserver les énergies biologiques.

La Résistance s'appuie sur l'*alternative ambiante* pour expérimenter les politiques nouvelles de gestion territoriales et sociétales. Elle fonde sa légitimité sur une *conscience planétaire* à partir de laquelle se définissent le Jardin Planétaire et le rôle du jardinier. Elle se détourne des stratégies de la peur en même temps qu'elle contourne la *green-business* pour développer un monde d'échange et de partage des richesses. Enfin elle abandonne progressivement le *projet cartésien de maîtrise* de la Nature pour inventorier les possibilités de *dialoguer* avec elle dans un processus où *l'immersion* au sein du vivant s'accompagne d'une véritable connaissance des êtres et d'une tolérance face aux inventions de la vie. Telle est l'hypothèse du *glissement d'intérêt* de notre société qui, selon moi, œuvre en silence dans le monde agité. On ne l'entend pas. Il n'a besoin que de volontés et d'intelligences heureuses.

Le glissement d'intérêt coïncide avec une re-définition des valeurs où la requalification des biens et des usages en même temps que leur mode d'accès et leur répartition se substituent à la seule accumulation au profit d'une minorité. Ce que certains nomment Bonheur Intérieur Brut (BIB) viendrait alors se substituer au PIB dont le calcul oriente les politiques actuelles.

Le glissement d'intérêt suppose lenteur et progressivité. Un travail de temps et de conscientisation des masses. En soi il représente l'issue raisonnable du drame que vivent les populations humaines. Il s'agit d'un mouvement de substitution et non de violence, la meilleure sortie de crise imaginable.

Le glissement d'intérêt n'est pas une hypothèse de hasard. Il fonctionne d'ores et déjà au sein des sociétés les plus éveillées. Mais le seul principe d'un mouvement *doux* comme issue du malaise profond dans lequel se trouve l'humanité constitue une hypothèse et seulement cela. La pression accumulée des pouvoirs dirigeants, aveugles à l'humain et à ses souffrances, peut mener à une issue beaucoup plus rapide et dévastatrice, un conflit planétaire où l'écologie vraie et le

green-business s'affrontent dans le pire.

Que l'issue de crise s'opère dans la douceur ou dans la violence le glissement d'intérêt accomplit son parcours par la force des choses : la société humaine, de façon progressive et lente, change de *modèle de convoitise*, telle est l'évolution. [...] Changer de modèle de convoitise en opérant un glissement d'intérêt des produits matériels vers les produits immatériels – par exemple l'accroissement de la connaissance, la requalification des milieux, l'amélioration de la santé, etc. – permet d'envisager sérieusement une gestion planétaire écologique. Encore faut-il inventer une économie capable de faire fonctionner la société et ses échanges sur la base d'intérêts nouveaux, placés dans un champ de rentabilité indéchiffrable, soustraits à la régie bancaire mais séjournant à tous les degrés de subjectivité dans l'espace mental des individus et des collectivités.

Cette économie nouvelle se place en rupture directe avec celle qui fait encore loi et qui, selon toute vraisemblance, durera jusqu'à la fin des régimes sécuritaires post-crise partout installés sur la planète.

Le glissement d'intérêt s'intéresse à ce qui viendra après. Néanmoins les déplacements de convoitise ont déjà lieu, l'essor du marché bio en est la preuve. Le green-business transforme cette preuve en certitude de marché. Cependant tout n'est pas vendable ; le gain de qualité de vie, le rire et l'amitié, la chaleur humaine et la dérision ne souffrent d'aucune cotation et s'en trouvent bien.

Dans une société orientée par un projet politique à la fois *écologiste et humaniste* quels en seraient les rouages et le fonctionnement ? [...]

L'Homme symbiotique

[...] L'avènement de l'écologie dans l'histoire du rapport de l'Homme à la Nature conduit à une révision complète du comportement humain, des gestes individuels aux actions collectives et à toutes les gouvernances. Si l'imprimerie au XV^{ème} siècle, l'industrie au XIX^{ème} ont entraîné des changements de société, elles le devaient à la technologie. A leur sujet on peut parler de « révolutions » mais ces révolutions-là n'ont pas modifié le sentiment de domination de la Nature par l'Homme, au contraire elles l'ont renforcé. Il faut remonter à une étape antérieure où l'humanité nomade, en se sédentarisant, crée une rupture avec la « tradition », entrevoit la possibilité d'un rapport avec la Nature bien différent de la chasse et de la cueillette – épreuves de hasard – pour engager avec celle-ci un dialogue raisonné : naissance du jardin.

Le premier jardin, placé ainsi dans le cours historique du rapport Homme-Nature, fait office de paradigme : il écrit une vision du monde.

Le premier jardin écologique, s'il demeure impossible à situer dans le temps avec précision, appartient à ce tournant du millénaire où l'humanité écrit une nouvelle vision du monde – nous y sommes – et toutes les forces d'opposition ne peuvent rien à ce qui, à l'évidence, fait office de nouveau paradigme.

Entre les balbutiements agricoles du paléolithique supérieur et le XXI^{ème} siècle : à peine quelques milliers d'années.

Qu'est-ce qu'au regard de centaines de millions d'années pour mener la planète au stade où nous la connaissons ? Dans le calendrier de la vie, l'Homme vient de naître avons-nous dit. Il expérimente, fait des bêtises, découvre son cerveau dont il n'utilise qu'un huitième (que fait-il des autres huitièmes ?), il crie, pleure et se plaint d'une acné passagère. A chaque crise de croissance une crise de conscience. Nous y sommes en effet.

La pensée écologiste ne montre pas seulement comment l'économie de gestion se trouve intimement liée à la survie des espèces, à la qualité des substrats, elle ne se contente pas de proposer une exploitation raisonnée de la diversité (le jardin planétaire) conditionnant notre avenir, elle dévoile *la finitude de notre territoire et c'est bien à partir de cette révélation que doit se définir l'entière du projet politique*.

La biomasse, l'eau, la surface territoriale : tout est compté, soumis au gain ou à la déperdition en de si infimes mesures que l'on peut raisonner en quantité finie. Deux questions urgentes :

– comment recycler nos déchets sur un territoire non extensible ?

– comment réguler la démographie sur ce même territoire ?

L'Homme Symbiotique est celui qui, idéalement, serait en mesure de restituer à l'environnement la totalité de l'énergie qu'il lui prend. A l'image de l'arbre dont les feuilles produites à partir de l'énergie solaire retournent au sol et lui servent de nourriture (l'humus).

Quel humus nos civilisations pourraient-elles obtenir depuis leur industrie pour servir la vie au lieu de la mettre en péril ? Entre une litière de sous-bois et un déchet nucléaire il n'y a rien moins que la vie et la mort.

L'Homme symbiotique dont je parle ne ressemble pas exactement à celui que propose Joël de Rosnay mais il utilise la même mise en réseau planétaire, la même « toile de fond ». Cependant, au lieu d'établir ses performances à partir de la seule technologie de connexion – aboutissant ainsi au Cybionte, mi-humain, mi-machine –, celui-ci établit les siennes à partir des connaissances toujours plus fines du fonctionnement de la vie sur Terre.

La connaissance de la diversité biologique, son usage, sa protection au sein du mécanisme général de l'Evolution, lui permet d'envisager le projet de recyclage biologique en agissant en temps et en lieux voulus – donc avec parcimonie – sur les facteurs déclenchants de la transformation.

La symbiose s'applique à l'interdépendance absolue de deux êtres ou de deux systèmes biologiquement liés. L'humanité dépend entièrement de la diversité qu'elle exploite mais au cours de son évolution elle parvient à un terme où l'environnement lui-même – donc la diversité – devient dépendant de l'humanité. Poussé à son paroxysme d'interdépendance il suffit qu'un élément disparaisse du système pour que l'autre à son tour disparaisse. L'Homme symbiotique doit son nom à cette dépendance réversible. Pour la première fois de son histoire le peuple humain naissant découvre qu'un mauvais geste précipite ensemble le pauvre et le riche dans le même précipice. L'Homme symbiotique, sans en mesurer les con-

séquences, établit les bases d'une solidarité inconsciente mais bien réelle à l'échelle planétaire. Jamais il n'a été aussi urgent d'enseigner le savoir sur une diversité que nous ne cessons d'exploiter et sur laquelle pourtant nous ignorons tout ou a eu près. Pour l'Homme symbiotique la connaissance du vivant –plantes, animaux, substrats de vie- coïncide avec une meilleure connaissance de son propre fonctionnement, sa complexité, sa diversité culturelle. Sans cette association des connaissances, où l'un des savoirs agit sur l'autre, il ne s'agirait que d'une affaire de spécialiste garant de la science dans une cloison étanche.

L'Homme symbiotique établit ainsi une hiérarchie des valeurs à partir desquelles se décline le projet politique. Le premier Ministère du gouvernement idéal de l'Homme symbiotique est bien celui de la Connaissance.

Le Ministère de la Connaissance concourt à tous les niveaux d'affinement de la pensée, il agit sur toutes les couches de la société. Il permet aux plus démunis d'accéder à la compréhension des mécanismes qui, précisément, justifient la politique de l'Homme

Symbiotique. L'autorégulation démographique en fait partie. S'il semble « inhumain » et violent d'imposer un enfant par famille en Chine sous Mao –injonction faite à un peuple largement sous-éduqué, voire analphabète- il devient possible de suggérer aux mêmes populations devenues conscientes de choisir leur mode de survivance.

L'Homme Symbiotique constitue une étape de la réflexion sur le paradigme écologique et ses conséquences.



L'AUTEUR

Gilles Clément

Gilles Clément est ingénieur horticole, paysagiste, écrivain, entomologiste, jardinier et a enseigné à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage à Versailles (ENSP) durant de nombreuses années. En dehors de son activité de créateur de parcs, jardins, espaces publics et privés, il poursuit des travaux théoriques et pratiques à partir de trois axes de recherche : le Jardin en Mouvement, le Jardin Planétaire et le Tiers-Paysage.

site : <http://www.gillesclement.com/>

BIBLIOGRAPHIE

Gilles Clément *L'alternative ambiante*, éditions Sens & Tonka, 2014

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Gilles Clément, *L'alternative ambiante*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/lalternative-ambiante/>

Le paysage vu par l'écologue

Le paysage est une notion fortement polysémique et utilisée dans de nombreux domaines. Le géographe ou le sociologue s'intéresse à la perception et aux émotions que suscite l'appréhension d'un paysage par ses usagers. Le paysagiste se focalise sur les ambiances générées par un paysage et cherche à articuler les usages des différents espaces. L'écologue, lui, s'attache à évaluer comment l'hétérogénéité du paysage influence les processus écologiques.

Par Sébastien Bonthoux 10 FÉVRIER 2016

En milieu agricole, cette hétérogénéité est perceptible à plusieurs échelles. A l'échelle de la parcelle, elle se manifeste à travers la variété de pratiques utilisées par les agriculteurs comme le choix d'une culture, l'intensité du travail du sol ou la fréquence des passages de pesticide. A l'échelle de l'exploitation, l'hétérogénéité se retrouve dans la répartition spatiale des différentes cultures autour du siège d'exploitation (assolement). Un éleveur laitier peut par exemple faire le choix de garder ses vaches sur des prairies autour de la ferme pour un accès rapide à la salle de traite. En revanche, il fera des cultures qui nécessiteront moins d'interventions sur des parcelles plus éloignées du siège d'exploitation. Enfin, l'hétérogénéité peut être appréhendée à l'échelle d'un territoire. A cette échelle, les différents objectifs de production (grandes cultures, lait, viande, ...) des exploitants induisent des usages des sols différents (parcelles cultivées, prairies, haies, ...), créant une mosaïque d'occupations des sols.

Structure du paysage et biodiversité

L'écologue se réfère souvent au concept de structure du paysage (Figure 1). Le terme structure comprend d'une part la notion de composition. La composition représente la diversité des différentes occupations du sol du paysage et influence fortement la répartition des espèces. Un paysage agricole très ouvert composé de grandes cultures sera par exemple favorable aux populations d'alouette des champs. Cette espèce d'oiseau nichant sur le sol apprécie les paysages ouverts de façon à facilement appréhender les prédateurs. En revanche, la grive musicienne, une espèce nichant dans les arbres, sera plutôt présente dans les massifs forestiers. D'autres espèces ont besoin de plusieurs habitats et d'un paysage hétérogène pour trouver toutes leurs ressources (nourriture, refuge, site de reproduction, etc). Le bruant jaune est ainsi une espèce nichant dans les haies qui pourra trouver des graines pour se nourrir dans les plantes cultivées et les adventices des cultures et des insectes dans les prairies (Figure 2). De nombreuses études ont mis en avant l'importance des éléments semi naturels (bois, haies, prairies permanentes) dans le paysage. Ces éléments pérennes et peu fréquemment perturbés servent de refuge pour de multiples espèces. De nombreux auxiliaires qui se nourrissent des ra-

vageurs présents dans les cultures au printemps et en été passent l'hiver dans des éléments semi-naturels telles les lisières forestières ou les strates basses des haies.



Figure 1 – Structure et dynamique du paysage. Ce paysage se caractérise par sa composition (surface totale en cultures, surface bâtie, surface boisée, linéaire de haie) et sa configuration (par exemple les haies ne sont pas toutes connectées entre elles, les parcelles cultivées ont des tailles et des formes différentes). Les composantes de ce paysage ont des dynamiques différentes, avec des changements rapides dans les cultures par rapport aux éléments plus pérennes comme les bois et les haies. Tous ces éléments paysagers vont influencer la présence, les déplacements et la pérennité des populations d'espèces végétales et animales en fonction de leurs caractéristiques biologiques et écologiques. Photo : «Bocage boulonnais» par Matthieu Debailleul — <http://aascalys.free.fr>. Sous licence CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons

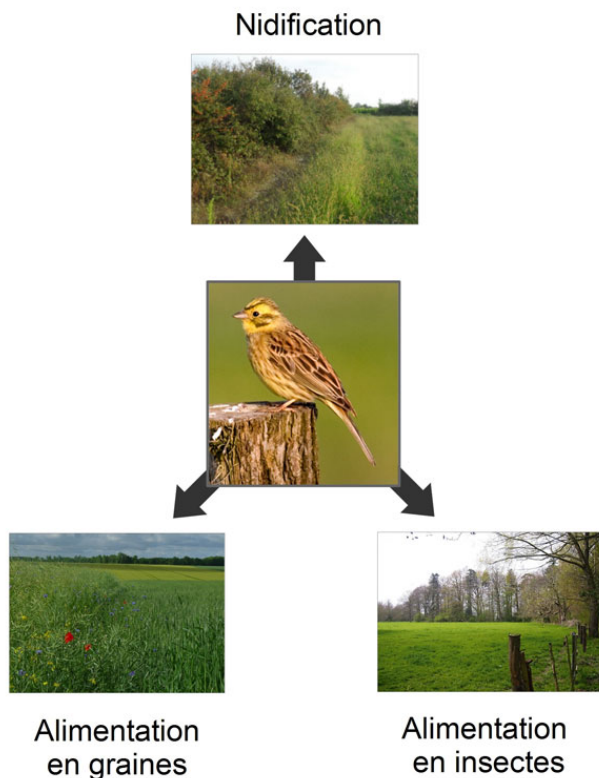


Figure 2 – Mécanisme de complémentation. Pour effectuer sa nidification et trouver ses ressources alimentaires, le bruant jaune doit disposer de plusieurs habitats.

La configuration est l'autre composante de la structure des paysages et représente l'agencement spatial des différentes occupations du sol (Figure 3). Par exemple, une même surface de bois peut être agencée différemment dans le paysage, avec des taches de bois de surfaces et de formes variées et plus ou moins isolées. Cette notion de configuration est en lien étroit avec des questions appliquées d'aménagement. Par exemple : pour favoriser la biodiversité forestière, vaut-il mieux mettre en place de nombreux petits bosquets répartis dans le paysage ou quelques gros massifs boisés ? Plusieurs bosquets permettent une meilleure répartition des espèces forestières dans tout le paysage, ce qui facilite les déplacements des espèces entre ces habitats. De gros massifs forestiers permettent en revanche d'abriter des espèces spécialistes nécessitant de grandes étendues de forêt pour perdurer. Cependant, ces gros massifs risquent d'être trop isolés pour permettre les déplacements des espèces entre massifs. Une alternative peut être d'opter pour une solution intermédiaire en aménageant des massifs assez grands pour abriter des espèces spécialistes et de connecter spatialement ces massifs par plusieurs petits bosquets que les espèces pourront emprunter pour se déplacer. Les réponses à ce type de question dépendent souvent du contexte paysager, des espèces d'intérêt et de leurs capacités de déplacement.

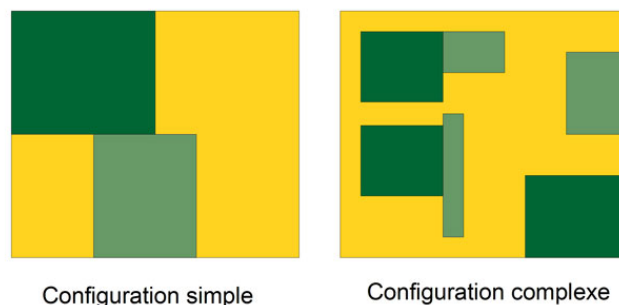


Figure 3 – Configuration. Ces deux paysages virtuels ont des compositions identiques mais des configurations différentes.

Une caractéristique importante des paysages est la connectivité, c'est à dire les continuités physiques et la proximité entre des habitats de même nature. Le degré de connectivité entre les habitats va faciliter ou non les déplacements des espèces dans les paysages. Ces déplacements peuvent se faire quotidiennement et à courte distance (exemple d'un papillon qui se déplace de fleurs en fleurs pour s'alimenter en nectar dans une prairie) ou alors sur des périodes saisonnières et des distances plus longues (exemple d'un amphibien qui se déplace entre un habitat forestier pour passer l'hiver et un habitat humide pour se reproduire). Les multiples connectivités paysagères vont influencer de manière différente les espèces en fonction de leurs comportements et de leurs régimes alimentaires. Le déplacement d'un insecte marcheur forestier (par exemple un carabe) va être favorisé par la présence d'un linéaire de haies continu entre massifs forestiers. En revanche, ces haies peuvent représenter des barrières au déplacement d'un papillon associé aux espaces ouverts prairiaux. Les effets des actions visant à modifier un paysage pour accroître la biodiversité seront donc différents en fonction des espèces considérées, ce qui implique de faire des choix sur les espèces que l'on souhaite promouvoir. La connectivité du paysage influence également de manière très différente les espèces en fonction de leur capacité de déplacement. Le territoire d'un insecte marcheur n'est pas le même que celui d'un cervidé : la connectivité du paysage à mettre en place pour favoriser les déplacements de ces deux espèces ne se raisonne donc pas aux mêmes échelles.

Dynamique du paysage et réponse des espèces

Dans les paragraphes précédents étaient présentées des caractéristiques spatiales du paysage. Sa dynamique temporelle est également très importante pour la biodiversité (Figure 1). Cette notion de temps peut être appréhendée au cours d'une année avec la croissance saisonnière des cultures et les pratiques culturales successives des agriculteurs (travail du sol, semis, passages de pesticides, récoltes, ...). Le temps peut également se penser à moyen terme sur quelques années, avec les rotations culturales (succession de plusieurs cultures sur une même parcelle) ou encore avec les pratiques de gestion des éléments plus pérennes du paysage comme la taille d'une haie ou la coupe d'un bois. A plus long terme, sur quelques dizaines d'années, le paysage peut également évoluer suite à des changements d'objectifs de production. L'intensification agricole et le remembrement ont par exem-

ple engendré sur les terres les plus fertiles une augmentation de la part des terres cultivées aux dépens des éléments plus naturels comme les prairies ou les haies.

Ces différents changements ont des conséquences importantes sur les processus écologiques. Les continuités écologiques présentées plus haut sont notamment très variables dans le temps. Un insecte marcheur qui se déplace de manière préférentielle dans les habitats couverts de végétation sera influencé par la variabilité des hauteurs des cultures au cours de l'année. Au printemps, ses déplacements pourront être facilités dans les parcelles de blé tendre bien développé à cette saison, mais seront limités dans les parcelles de maïs qui viendront juste d'être semées. En revanche, en fin d'été les déplacements ne seront plus possibles dans les champs de blés qui auront été moissonnés, mais seront favorisés dans les maïs qui se seront développés.

Suite à un changement dans le paysage, les espèces répondent de plusieurs façons. Dans le cas de la disparition d'habitats favorables, les espèces peuvent se déplacer et aller coloniser d'autres habitats favorables dans d'autres paysages. Elles peuvent également s'éteindre s'il est trop difficile pour elles de se déplacer ou si les nouveaux habitats à coloniser sont trop loin. Enfin, elles peuvent rester dans les paysages en s'adaptant aux nouveaux habitats créés. Encore une fois, ces réponses seront très dépendantes des espèces considérées. Un oiseau forestier aura beaucoup plus de facilité à coloniser de nouveaux massifs forestiers qu'un insecte forestier à la mobilité plus réduite. D'autre part, les réponses des espèces sont rarement synchronisées avec les modifications paysagères mais se manifestent souvent quelques temps après ces changements. Par exemple, une espèce de plante forestière ne s'éteindra pas de manière brutale suite à la fragmentation d'une forêt. Les capacités de reproduction de la plante (par exemple la production de graine) diminueront progressivement entraînant une diminution du nombre d'individus, de la taille des populations puis une extinction de l'espèce dans ce massif forestier. On parle de dette d'extinction pour expliquer le fait que suite à des changements d'habitat, l'extinction d'une espèce ne s'observe pas immédiatement mais plus tard. Au contraire, dans le cas d'une restauration écologique, comme par exemple des plantations de haies dans un grand openfield, la colonisation de ces nouveaux habitats par des espèces provenant de paysages environnants peut s'effectuer sur le temps long. Dans ce cas, on parlera de crédit de colonisation.

La structure du paysage et sa dynamique influencent donc de manière importante la répartition et les déplacements des organismes dans les territoires. Face aux enjeux de conservation de la biodiversité et de maintien des services écologiques, les différents éléments présentés sont à considérer dans les aménagements et les actions de gestion des paysages. Dans nos paysages très anthropisés, il est également nécessaire de prendre en compte le fonctionnement des activités humaines. Les approches écologiques présentées dans cet article sont donc à coupler à des approches sociales et économiques, en vue d'aménager des paysages multifonctionnels et durables.



L'AUTEUR

Sébastien Bonthoux

Sébastien Bonthoux docteur en écologie et ingénieur agronome. Maître de conférences à l'École de la Nature et du Paysage (INSA Centre Val de Loire), il enseigne à de futurs paysagistes. Ses activités de recherche portent sur l'écologie du paysage en milieu rural et urbain et sont menées au sein du laboratoire UMR 7324 CITERES, CNRS.

contact : sebastien.bonthoux@insa-cvl.fr

BIBLIOGRAPHIE

- Burel, F., & Baudry, J. (1999). *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*. Editions Tec & Doc
- Fahrig, L. (2003). Effects of habitat fragmentation on biodiversity. *Annual review of ecology, evolution, and systematics*, 487-515.
- Turner, M. G., Gardner, R. H., & O'Neill, R. V. (2001). *Landscape ecology in theory and practice: pattern and process*. Springer Science & Business Media.
-

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sébastien Bonthoux, *Le paysage vu par l'écologue*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/le-paysage-vu-par-lecologue-exemples-en-milieu-agricole/>

Végétal local

Le végétal pour valoriser les spécificité des territoires

Planter des haies, semer des prairies fleuries, restaurer des écosystèmes, créer des bosquets ou aménager des parcs publics... toutes ces actions nécessitent des végétaux choisis en fonction des usages escomptés. Si les critères esthétiques ou fonctionnels prévalent depuis longtemps, la notion d'origine ou de provenance du végétal utilisé rentre aujourd'hui de plus en plus en ligne de compte chez les utilisateurs, notamment pour les végétaux sauvages proposés par les pépiniéristes et semenciers.

Par Sandra Malaval, Damien Provendier et Michel Boutaud

10 FÉVRIER 2016

Et il ne s'agit plus seulement de savoir si l'espèce existe à l'état naturel dans la région. Aujourd'hui l'attente des utilisateurs est bien de savoir si l'arbre acheté provient bien des forêts de la région. L'origine locale de ces végétaux est en effet une nécessité écologique et économique. Elle permet de reconstituer des communautés végétales cohérentes et favorise la réussite des semis et des plantations avec des végétaux adaptés aux conditions du site d'implantation. Les caractéristiques génétiques acquises localement par la flore sauvage au fil des siècles lui confèrent en effet un avantage lorsque celle-ci est utilisée dans son territoire d'origine. L'utilisation de végétaux indigènes d'origine locale limite aussi le risque de propagation de maladies ou de ravageurs, l'exemple récent de la pyrale du buis illustre les conséquences d'un marché international de végétaux non contrôlé.

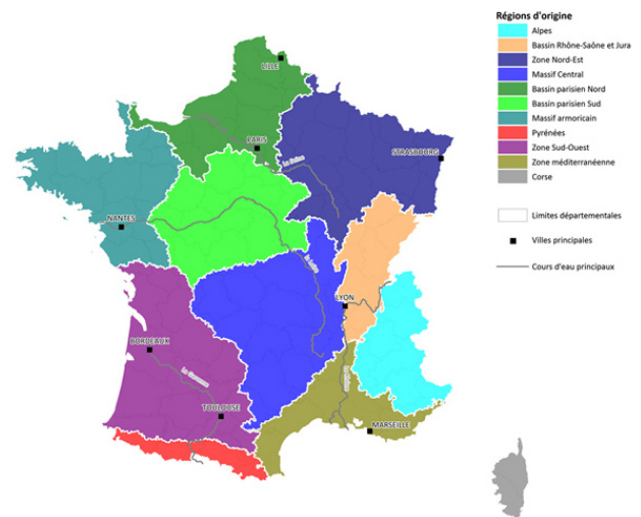
L'origine locale des végétaux doit impliquer une production locale, à partir de collectes dans le milieu (principalement sous forme de graines), par des pépiniéristes et semenciers ne pouvant être concurrencés sur cette gamme par des importations européennes ou internationales.

Jusqu'alors, la réglementation en vigueur n'imposait aucun contrôle en matière de provenance ou d'origine pour l'ensemble des végétaux sauvages, herbacés comme ligneux. Le consommateur, qu'il soit maître d'ouvrage d'aménagement, collectivité ou particulier ne pouvait donc disposer d'aucune garantie sur la véritable origine du végétal sauvage acheté ou utilisé. La traçabilité était bien souvent inexistante sur cette gamme de végétaux.

En 2011, le Ministère en charge de l'écologie a proposé un appel à projets dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, intitulé « Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales » visant à faire émerger des garanties dans ce domaine. Et c'est ainsi que trois associations : la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN), Plante & Cité et l'Afac-agroforesteries, ont répondu conjointement à cet appel en proposant un cahier des charges national de traçabilité

des végétaux sauvages (projet « Flore-locale & Messicoles » de 2012 à 2014).

Il a donc fallu tout d'abord définir ce qu'était un végétal d'origine locale et ce qui limitait géographiquement la notion de « local ». Un panel de plus de 20 scientifiques et l'ensemble des Conservatoires botaniques nationaux ont été associés à la démarche pendant deux années, pour définir une carte des régions biogéographiques françaises. La carte des régions d'origine était née, divisant la France en 11 grands ensembles géographiques sur la base de leur homogénéité écologique. C'est cette carte qui sert de base à toute la démarche actuelle.



Carte des régions d'origine Végétal local

Dans le même temps, pour qualifier un végétal sauvage de « local », nous avons conçu un cahier des charges précisant les conditions correctes de collecte, production, traçabilité et contrôle assurant à la fois :

- Une conservation de la ressource in-situ (pour éviter les destructions de populations de plantes sauvages par exemple) ;
- Une conservation de la diversité génétique (aussi large que possible) des végétaux prélevés, aux différentes étapes depuis la collecte jusqu'à la commercialisation (pour éviter

de retrouver des clones de plantes sauvages sur le marché ou de faire subir une forte sélection aux plantes multipliées) ;

- Une traçabilité rigoureuse permettant d'éviter le mélange de plantes ou graines issues de régions d'origine différentes et d'éviter la vente de mélanges de semences ayant subi de trop nombreux cycles de multiplication (pouvant induire une sélection du matériel végétal) ;
- Un système d'audit indépendant et régulier des producteurs, garantissant le respect des exigences techniques du cahier de charges, en matière de collecte, production, traçabilité, gestion des stocks...

L'ensemble de ces outils et principes ont été regroupés sous forme d'un règlement d'usage et d'un référentiel technique qui ont servi de base à la définition du label « Végétal local », déposé à l'INPI en Janvier 2015 sous forme de marque collective simple. Ce label qualifie les végétaux, herbacés et ligneux qui répondent aux exigences du référentiel technique tel qu'élaboré par le projet porté par la FCBN, Plante & Cité et l'Afac-agroforesteries.

Ce label s'adresse donc aux pépiniéristes, semenciers, collecteurs et autres producteurs de végétaux qui souhaitent valoriser leurs plantes et arbres sauvages par une garantie sur l'origine locale de leurs végétaux, dans le respect des ressources naturelles de leur territoire.

Depuis l'annonce de lancement faite au Salon du végétal à Angers en février 2015, les candidatures au Label Végétal local ont afflué. Déjà 26 pépiniéristes et semenciers ont proposé un dossier de candidature pour valoriser leurs semences et plants locaux via le label. Depuis Novembre 2015, dix d'entre eux ont reçu du comité de Marque, l'autorisation d'utiliser le label « Végétal local » pour garantir l'origine locale de leurs productions. D'autres attributions du label auront lieu au printemps 2016, par le comité. Celui-ci est constitué de différents collègues professionnels et scientifiques et se réunit deux fois par an pour examiner les dossiers de candidature et attribuer les avis d'autorisation à l'utilisation du label :

- un collège de producteurs ;
- un collège d'utilisateurs ;
- un collège de prescripteurs ;
- un collège scientifique ;
- des représentants des Ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture ;
- les trois associations à l'origine du projet.

Dans le même temps, un autre label plus spécifiquement dédié aux plantes messicoles (compagnes des cultures) a également été développé. Les plantes messicoles sont les « habitantes des moissons ». Ce sont des plantes annuelles, le plus souvent dépendantes des cultures de céréales et des pratiques liées à ces cultures, comme le coquelicot ou le bleuet. Ce label, « Vraies messicoles », garantit la présence, dans les mélanges de semences bénéficiaires, de 100% d'espèces compagnes des cultures, d'origine locale et non horticoles. L'objectif prioritaire est la conservation des populations de plantes messicoles ayant subi une forte régression depuis l'in-

tensification de l'agriculture, notamment du fait de l'utilisation d'herbicides de manière plus ou moins généralisée. Ce label garanti également des pratiques de collecte permettant une conservation des populations en place et une production maintenant des niveaux élevés de diversité génétique dans les lots de semences.

D'autres pays européens avaient déjà développé des filières d'approvisionnement en végétaux locaux d'origine sauvage et des signes de qualité garantissant l'origine géographique (Allemagne, Autriche, Angleterre, Norvège, Suisse...). Certains de ces pays, comme l'Allemagne ou la Norvège, ont également fait évoluer leur réglementation qui oblige ou obligera prochainement les maîtres d'ouvrage des aménagements à utiliser des végétaux d'origine locale garantie.

C'est donc dans un contexte de prise de conscience générale de l'importance de l'origine « génétique » des végétaux pour la conservation de la biodiversité que se développe le label Végétal local. Ce label permet de valoriser le travail de producteurs qui effectuent déjà des récoltes en milieu naturel de graines de base pour leur production. Mais l'émergence de ce label va plus loin, en créant de nouveaux métiers jusqu'alors très « confidentiels » (récolteurs de graines de ligneux sauvages ou d'herbacées, naisseur...) et de nouvelles filières dans les territoires, avec l'appui d'un réseau de correspondants locaux au label.



Pépinières Naudet Préchac, ©Sandra Malaval

Citons ici l'exemple de la filière en construction dans les Pays de Loire visant à la production d'arbres et d'arbustes d'origine locale, issus de graines prélevées dans le milieu naturel et qui prévoit l'émergence d'une activité professionnelle pour cette production, via l'animation de la Fédération régionale des chasseurs, du Lycée agricole du Fresne et avec le soutien du Conseil régional. Cette dynamique locale est créatrice d'emplois non délocalisables et de végétaux participant à la conservation de la biodiversité et des paysages régionaux. Via le label, ce projet trouve un cadre et une valorisation, un soutien technique et scientifique qui valorise cette approche tant au niveau des partenaires financiers que des utilisateurs potentiels.

Le développement de cette filière dépend de l'appropriation des enjeux par les différents acteurs. Les paysagistes en lien avec les écologues sont souvent les prescripteurs pour les

projets d'aménagement d'espaces naturels. Pour permettre aux pépiniéristes d'adapter leur gamme végétale dans le cadre du label Végétal local, les prescripteurs doivent dialoguer avec les fournisseurs en amont des projets à propos des végétaux qui les intéressent sur leurs territoires de projets.

L'idéal est de pouvoir anticiper et mettre en place avec les pépiniéristes des contrats de cultures. Les réseaux de planteurs de haies de l'Afac Agroforesteries s'organisent pour structurer ces filières du récolteur au planteur de jeunes plants ligneux.

Les collectivités s'intéressent à ce label qui répond aux objectifs de leurs politiques d'achat durable et d'actions en faveur de la biodiversité. Ainsi la communauté urbaine de Strasbourg a publié récemment le « Guide plantons local » et souhaite intégrer ces critères dans ses marchés d'achats de végétaux pour une conception et une gestion écologique des espaces de nature en ville.



L'AUTEUR

Sandra Malaval, Damien Provendier et Michel Boutaud

Sandra Malaval : animatrice du projet « Végétal local- Vraies Messicoles », Fédération des Conservatoires botaniques nationaux.

Damien Provendier : Chargé de mission Biodiversité – Ecologie – Paysage, correspondant “végétal local”, Plante & Cité

Michel Boutaud : Responsable travaux, correspondant “végétal local”, Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes/ AFAC-Agroforesteries.

contacts :

sandra.malaval@cbnmp.fr

damien.provendier@plante-et-cite.fr

boutaud@cren-poitou-charentes.org

BIBLIOGRAPHIE

Pour aller plus loin : <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles>

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sandra Malaval, Damien Provendier et Michel Boutaud, *Végétal local*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/vegetal-local-le-vegetal-pour-valoriser-les-specificites-des-territoires/>

Lettre d'Arnaud Fâche

La confusion entre la science et le mouvement de pensée (ou politique) est commune, tous deux désignés par le mot « écologie » dans le vocabulaire usuel. Cependant, ce n'est pas ici du mouvement écologiste dont je souhaite parler, ni même de la science qu'est l'écologie, mais d'un entre-deux que j'ai commencé à aborder lors de mes études secondaires et qui n'a jamais cessé de m'intéresser depuis. Là où l'Homme se situe avec son environnement, la place et le rôle qu'il endosse en tant qu'espèce ainsi que, ayant conscience de ses actions, le recul qu'il prend – ou non – pour évaluer son impact et agir en fonction.

Par Arnaud Fâche 10 FÉVRIER 2016

Paris, début juillet 2015.

Ce sont plus de 2200 participants, principalement des scientifiques, qui se réunissent pour débattre et échanger sur les données à notre disposition. Le titre de ce colloque est « Notre futur commun sous l'influence du changement climatique ». Le fruit de cette rencontre est un document de synthèse, à l'intention des chefs d'État qui se sont réunis en décembre dernier pour la COP21. L'objectif étant d'offrir un message uni de la part de la communauté scientifique mondiale – en complément des rapports du GIEC. La capacité de se réunir, pour discuter d'une situation qui concerne l'ensemble de l'environnement. D'aucuns critiqueront l'apparente inutilité de tels rassemblements, dont le seul mérite certain reste d'éveiller les consciences. Aujourd'hui, nous attendons la fin avril 2016 pour voir émerger les acceptations et ratifications de l'accord de Paris, par au moins 55 pays présents à ce rassemblement, qui assurera son entrée en vigueur. Là encore, l'absence de contraintes formelles et de pénalités juridiques soumet cet accord à la bonne volonté de ses signataires... qui peuvent s'en détacher quand bon leur semble. La problématique du changement climatique est révélatrice de notre manque de prise de conscience au quotidien face à l'utilisation actuelle de notre milieu. La conscience de notre milieu et des interactions entre les êtres en présence. Comment tout cela s'organise-t-il ? Nous ne disposons pas des outils pour comprendre l'ensemble du système, nous ne disposons que d'un point de vue unique issu d'un champ de prospection réduit s'il est comparé à l'échelle de notre planète.

La question suivante a émergé : le paysagiste que je suis peut-il avoir un rôle plus marqué que le citoyen ? Si j'admets que je ne peux concevoir seul l'ensemble du système car trop complexe et trop étendu, puis-je me faire le relais d'un message par une pratique réfléchie à mon échelle ? La réponse en commençant ma formation de paysagiste était candide – il était évident qu'un professionnel disposant de connaissances en écologie soit sensible à l'écologisme. Vision quelque peu erronée de la réalité du métier. Si aujourd'hui les aménageurs courent après les certifications environnementales, les collectivités préconisent l'arrêt de

l'usage de pesticides, c'est bien qu'un premier pas en avant a été fait. Cela reste trop souvent, cependant, de l'ordre du marketing, de l'étiquette verte que l'on souhaite avoir afin d'améliorer son image – à des fins commerciales ou politiques. Combien sont les entreprises qui ne regardent pas la provenance des plantes, qui ont séjourné en serre et ne sont ni adaptées au climat régional ni au sol ? Qu'à cela ne tienne, nous répondra-t-on, nous avons amendé le terrain. Oui, avec de la terre végétale grattée à la surface de terres arables à quelques kilomètres de là. Adieu spécificité locale, bonjour uniformisation des formations végétales dans les projets.

Mon inquiétude a grandi au fil de mes études. L'aspect esthétique et fonctionnel primant sur l'ensemble des autres aspects du projet, notre rôle se réduit alors à l'aménagement de l'espace, oubliant ainsi que le paysage, c'est avant tout le pays – pays qui a existé, qui dispose de sa vie propre, n'en déplaie au paysagiste qui y appose son regard et sa vision pour le futur. Notre observation est lacunaire, car notre échelle d'observation l'est. Échelle temporelle d'abord. La maîtrise d'oeuvre doit agir sur le territoire, préférablement rapidement, car le souhait de la maîtrise d'ouvrage ne saurait souffrir d'un délai dans la réalisation de ses desseins. La problématique des mandats et de la vision des projets, au-delà de cette échéance ridicule au regard de la vie d'un arbre, a été maintes fois abordée, mais il est toujours bon de la rap-peler.

La dimension spatiale ensuite. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : oeuvrer ! Et par oeuvrer, on entend transformer, modifier, bref, faire quelque chose de visible et de notable. Remercions au passage les récompenses attribuées à tous les projets qui laissent une véritable empreinte sur le territoire, qui encouragent les landmarks que l'on espère indéfectibles, pour toucher les générations futures. Quel message est alors transmis ?

Au-delà du simple aménageur, je conçois mon métier de paysagiste avant tout comme un observateur de ce qui est, un rêveur de ce qui pourrait être. Admirateur de ce qui existe déjà, je m'efforce de m'inscrire dans une démarche de sobriété volontaire et de frugalité heureuse. Puisqu'il est ici

question de lier l'acte à la parole, je ne pouvais rester dans une simple conception pour mon métier, il fallait passer à la réalisation de ces idées. « Comment ? À quelle échelle ? » Des réponses à ces deux questions ont commencé à émerger alors que je portais un regard interrogateur sur ces premiers mois en tant que paysagiste diplômé.

Le choix du site et de la problématique pour mon diplôme reflétait déjà ce raisonnement de l'économie des moyens. Le marais breton-vendéen, ce lieu oublié de toute l'effervescence qui règne sur l'ensemble du trait côtier vendéen et de Noirmoutier. Des milliers d'hectares gagnés sur la mer, dont le paysage révèle l'histoire d'une succession d'activités : marais salants, bassins piscicoles, production maraîchère de subsistance, fourrage, cultures céréalières, ostréiculture, pêche et aujourd'hui production d'électricité. Tout un marais sous le niveau marin actuel conservé hors d'eau par une haute et longue digue – je pouvais ici relier une question paysagère locale à une problématique planétaire, celle de la montée des eaux. Un site emblématique à mes yeux ! La réponse offerte lors de mon diplôme a ainsi remis en question toute l'installation humaine sur ce territoire, en proposant une pédagogie suivie d'une mise en pratique qui s'étendrait de façon croissante et étalée sur les 70 prochaines années.

J'ai par la suite eu le plaisir de passer par le Parc naturel régional de Brière, puis Livradois-Forez. Le projet de ce dernier, pour les 12 années de sa charte en vigueur, est : « Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement. » Impossible de ne pas y entendre l'écho de ce que j'avais recherché pendant mon diplôme. Le jeune paysagiste que je suis a ainsi eu la chance d'être confronté à des problématiques de grande ampleur face à des acteurs très divers. L'application locale de principes adoptés pour tout un parc est mise à l'épreuve des volontés politiques ; pédagogie et écoute, négociations et compromis ont été au cœur de mon quotidien.

Parallèlement, depuis l'année de diplôme, j'ai bénéficié du soutien de mes professeurs pour un aspect plus académique du paysage : la recherche universitaire. Au travers du cursus dispensé à l'école, mais aussi en dehors, avec la participation à la rédaction d'articles de recherche et à la conception de documents de présentation pour des colloques où la thématique paysagère était abordée. La perspective d'un avenir dans la recherche se dessinant plus précisément, une opportunité d'enseignement s'est présentée en Norvège pour un atelier d'une semaine à l'académie de Tromsø, qui dépend de AHO à Oslo. Le thème développé était la phytoremédiation, ou comment traiter la pollution des sols par les plantes, en y associant une conception paysagère réfléchie. Questionner, puis transmettre : l'association de la recherche et de l'enseignement est heureuse pour qui envisage d'être acteur dans la progression des savoirs.

De retour dans ma région natale, un troisième aspect de la pratique de paysagiste s'est réaffirmé : l'expression graphique et plastique. Sous-tendant l'ensemble des projets,

le dessin et la photographie sont des media qui n'ont été qu'outils pendant mes années d'étude. Dans cette démarche interrogatrice, j'ai voulu mettre à l'épreuve cet usage instrumental pour laisser place à une expression plus personnelle. Les choix ne sont ainsi plus dictés par une réponse à une problématique et un usage – la pratique paysagère comme art appliqué au territoire, mais bien par l'inscription de mon travail en rapport à d'autres, la qualité esthétique et, simplement, le plaisir de produire une pièce. Retrouver une liberté dans la création graphique ou, plus pragmatiquement, « dessiner pour moi », m'a permis de porter un autre regard sur mon travail et sa potentielle portée.

De là naît l'envie d'allier mes travaux à mes convictions, pour toucher un autre type de public.

—

Mon activité actuelle, comprendre ici mon activité professionnelle, se rapproche plus du jardinier concepteur. C'est un choix pleinement assumé ; je travaille sur des terrains que je peux embrasser du regard en un coup d'oeil, la commande publique n'est pas dans mes objectifs. L'échelle du jardin particulier est celle que j'ai préférée pour appliquer mes principes et toucher mes concitoyens, suivant l'idée bien connue mais bien peu appliquée que chaque geste, si minime soit-il, compte. Je me déplace à vélo, je travaille principalement à la main. À l'heure où tous les états du monde se sont mobilisés pour trouver un accord mondial sur le climat, je persiste à croire que le paysagiste peut se faire le messager d'une écologie réfléchie dans sa pratique d'aménageur.

Je n'en oublie pas pour autant recherche et expression plastique ; la première continue de jalonnez mon approche théorique du métier pour nourrir ma pratique et la faire évoluer, la seconde me permet d'explorer le champ graphique des possibles dans le dialogue sur les jardins et le paysage. Pour l'une comme pour l'autre, il me reste encore à imaginer les façons de les appliquer pour les mettre au service de « l'écologie d'entre-deux ».

L'équilibre entre ces trois aspects – pratique, recherche et activité plastique, est lui aussi à inventer. Le métier aux multiples visages que j'ai décidé d'embrasser m'a amené à découvrir un vaste ensemble de domaines liés à la notion de paysage. De nouvelles questions, issues de la problématique globale qui guide ma réflexion, émergent chaque jour. Toutefois, par le travail et la pratique d'une palette choisie de compétences, je peux affirmer qu'à ce jour, ma seule certitude, c'est mon désir et besoin de voir avancer cette « écologie de l'entre-deux ».



L'AUTEUR

Arnaud Fâche

Arnaud Fâche est diplômé de l'Université de Nantes (DEUG Arabe – Anglais, 2009) et de l'ENSNP de Blois (Ingénieur Paysagiste, 2014). Son temps est partagé entre ses activités de jardinier paysagiste (af jardins & paysage), son goût pour la recherche et sa pratique artistique et plastique (Paul Coreh). Il vit et travaille actuellement en région nantaise,

Loire-Atlantique.

Af jardins & paysage : arnaudfache.wordpress.com

Paul Coreh : paulcoreh.wordpress.com

BIBLIOGRAPHIE

Pour aller plus loin...

> AHO : <https://aho.no/en>

> Belard P., 2014. Why Architects Still Draw. The MIT Press.

> Delbecq D., Foucart S., 2015. Entretien avec Dominique Bourg. « Nous assistons à une érosion dramatique du vivant ». Le Monde Hors-Série, Climat d'Urgence, p. 6-13.

> http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/10/28/pierre-rabhi-la-cop21-ne-s-attaque-pas-aux-sources-des-desequilibres_4798622_4527432.html

> Documentaire vidéo : 2°C avant la fin du monde
https://youtu.be/Hs-M1vgl_4A

> **Rapport CFCC15** :
<http://www.commonfuture-paris2015.org/The-Conference/Outcome-Statement.htm>

> <http://amisdutransformateur.over-blog.com/> Expérience de re-création d'un sol et d'une végétation à partir d'un terrain industriel.

> <http://www.demain-lefilm.com>

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Arnaud Fâche, *Lettre d'Arnaud Fâche*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/lettre-arnaud-fache/>

De nouveaux délaissés

Nous sommes samedi après-midi, je déambule dans un nouvel « éco-quartier » proche des quais à Rouen et le constat est évident : la ville se densifie. Pour contrecarrer l'étalement urbain, la Loi et les documents d'urbanisme tentent d'évoluer en favorisant une élévation des bâtiments et le développement des espaces encore vacants.

Par Guillaume Portero 10 FÉVRIER 2016

Toute une réflexion sur la place de la nature en ville et plus généralement sur l'espace public est menée depuis bientôt deux décennies dans les pays développés. Se basant sur des concepts théoriques prônant la création de trames s'insérant dans la matrice urbaine (exemple des « cinq doigts verts » de Copenhague), elle propose de verdir la ville et de réconcilier le développement socio-économique avec les enjeux environnementaux apparus à la fin du siècle dernier.

Sans critiquer l'intention louable de rendre nos villes[2] vivables, force est de constater que la mise en œuvre de ces grands principes écologiques ne trouvent que peu de consistance dans la plupart des projets réalisés à ce jour. Des termes comme « coulée verte » sonnent de plus en plus creux que ce soit à l'oreille des usagers qu'à celle des spécialistes. Les projets entrepris, bien que bienveillants, sont confrontés à des problèmes de gestion, de gouvernance, de conception et de changement des contextes dans lesquels ils s'insèrent.

Quid de l'attribution de l'espace entre un usage défini et des besoins criants pour les écosystèmes urbains en place qu'ils soient horticoles, entretenus intensivement, ou des zones semi-naturelles ? Dans une conjoncture de maximisation des usages et de développement du territoire des villes les espaces publics peuvent se trouver assaillis et largement surpeuplés. S'en suivent une dégradation des conditions de croissance des végétaux et des services environnementaux diminués. Bien entendu, de très grandes variations existent entre régions, villes et quartiers, ce qui peut rendre parfois ces hypothèses bancales.

Concomitamment à l'étalement des villes, une autre forme de couverture végétale s'est progressivement imposée en milieu urbain et périurbain avec l'abandon de zones industrielles, les changements d'usages sur des emprises assez larges, l'abandon de parcelles rendues inaccessibles par le développement urbain environnant, l'absence d'enjeux économiques assez forts pour entraîner une éventuelle construction ou au contraire la présence d'une réglementation conservatrice. Ces espaces ont tous en commun une forme d'abandon notoire qui a permis à une végétation spontanée de s'installer.

L'émergence d'une branche de l'écologie en milieu urbain dans les années 1980 a largement participé à cette reconnais-

sance de même que la définition et la défense du Tiers-Paysage par Gilles Clément. Ce constat de la présence de délaissés ne date donc pas d'aujourd'hui et fait de plus en plus l'objet de réflexions et d'études au niveau urbanistique, paysager et scientifique. Ces zones ont de réels potentiels à l'instar d'autres espaces verts mais sont menacées par une exploitation à outrance du parcellaire urbain.

En tenant compte des constats précédents, des doutes quant à la capacité de la politique de densification urbaine à répondre aux enjeux environnementaux et aux attentes connexes sur la qualité de vie semblent se dessiner. Une nouvelle approche pour l'extension et une meilleure répartition d'une couverture végétale à travers la ville apparaît nécessaire. Ceci passe entre autres par la remise en question de la relation de l'habitant(e) avec la nature, la façon de faire la ville (prévalence du processus sur le résultat), et la prise en compte des services environnementaux et le fonctionnement des délaissés.

*

Alors que les situations des délaissés sont multiples, plusieurs typologies d'évolution du tissu urbain permettent de distinguer leurs apparitions. L'étalement urbain en est probablement la plus célèbre. La construction de zones résidentielles, commerciales ou industrielles caractérisées par un fonctionnalisme exacerbé est synonyme d'espacement et d'abandon. Une maille lâche bâtie, à travers laquelle le végétal s'installe à défaut d'une gestion horticole excessive, se voit percée de grandes voies de communication. L'extension de ces axes permet la jonction des centres urbains créant d'autant plus d'espaces libres, d'entre-deux, orphelins de toutes fonctions. Dans les centres urbains, ces espaces naissent aussi d'obstacles massifs ou de risques majeurs : reliefs, matériaux, zones inondables, etc. Les cités sont fondées le plus souvent sur des points géographiques intéressants pour l'économie ou stratégiques pour leur défense. Les espaces propices à l'activité commerciale prennent de la place tandis que les constructions de défense profitent du relief et de la topographie. Le premier cas ne présente un potentiel pour les délaissés que dans le cas d'une consommation débridée du territoire. Le deuxième, lui, délimite des zones inaccessibles ou trop onéreuses à travailler. Tous deux, via la diversité

d'aires et de milieux qu'ils représentent, permettent l'émergence d'écosystèmes urbains nouveaux.

Ces nouveaux écosystèmes, comme définis par Kowarik (2011) présentent deux caractéristiques : des changements abiotiques majeurs d'origines anthropiques et des variations importantes dans la palette d'espèces (en raison d'extinction d'essences natives ou de l'introduction d'exotiques). En tenant compte de l'impact majeur des espèces invasives – qu'il convient de combattre, ces nouveaux écosystèmes présentent un intérêt immense pour plusieurs raisons. D'une part, ils semblent plus adaptés aux conditions de croissance urbaines (sols remaniés entre autres) puisque les essences retrouvées majoritairement sont adaptées soit à des perturbations fréquentes du milieu (caractère rudéral), soit à une forte compétition (exploitation la plus efficace d'une ressource pléthorique), soit à des conditions de stress élevé. En milieu urbain, les contraintes évoluent et les différentes stratégies (souvent intermédiaires) permettent au végétal d'assurer une couverture constante (Grime, 1977). D'autre part, des interactions existent avec la faune locale par l'existence d'un panel de floraison et de structures « refuges » plus larges.

L'utilisation d'essences exotiques est aujourd'hui délicate puisque le caractère invasif^[3] de certaines dépend d'une multitude de facteurs^[4] et que l'aspect néfaste pour l'environnement n'est pas toujours évident. Le caractère fragmenté et isolé des délaissés pourrait cependant être un argument en leur faveur car limitant leur éventuelle dispersion. Néanmoins, la naissance de ces nouveaux écosystèmes semble être fortuite. L'identification d'essences allochtones fait suite à l'abandon d'un espace cultivé (comme un jardin) ou à un processus de naturalisation. Rarement, des essences ont été plantées ou semées délibérément pour être abandonnées subsequment sans aucune gestion.

L'implantation d'essences horticoles augmentant la diversité floristique représente donc un potentiel immense quant à l'adéquation et la résilience de communautés végétales très majoritairement natives. Des travaux d'expérimentations à partir de groupes composites pourraient donner lieu à de nouvelles communautés nées de succession sur des terrains et des habitats nouveaux. Maximiser la biodiversité en milieu urbain constitue probablement la meilleure approche dans la protection des espaces verts, et en particulier la biodiversité fonctionnelle^[5]. Ceci s'avère d'autant plus vrai que l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, avec la loi Labbé, complexifiera la tâche de nombreux gestionnaires d'ici 2016.

La tradition horticole des parcs et jardins et son activité commerciale sont profondément liées à la ville. En attestent les facteurs suivants, tous corrélés à l'introduction de nouvelles essences : l'imperméabilisation des revêtements, la distance au centre-ville, la taille des populations humaines, la densité du bâti (Muratet et al., 2007). L'utilisation historique des allochtones^[6] dans cette tradition est souvent visible au sein des délaissés. Bien que plusieurs essences soient aujourd'hui largement identifiées comme invasives, on remarque que de nombreuses essences arrivent à se maintenir dans le temps au sein de communautés végétales en grande majorité na-

tives sans supplanter celles-ci. L'évolution de ces communautés composites entraîne évidemment des changements dans les relations des végétaux, menant ainsi, à la disparition de certaines essences, dont des exotiques, et à l'installation de nouvelles, souvent natives.



Mur de soutènement colonisé par le végétal à Rouen.

*

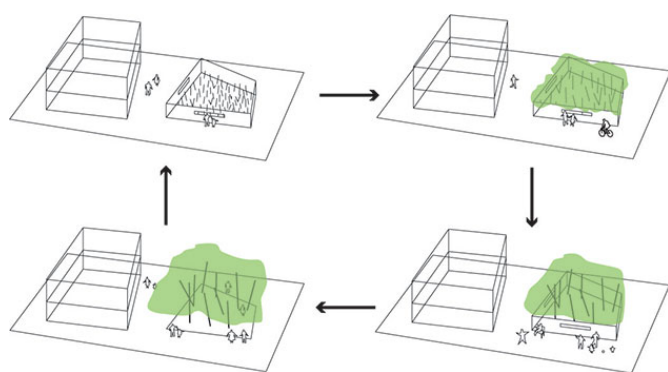
Les services écosystémiques des délaissés commencent, eux-aussi, à être étudiés. Une étude de Robinson et Lundholm (2012) menée au Canada montre que ces aires sont fréquemment aussi intéressantes que d'autres zones classiques du milieu urbain (pelouses ou espaces arborées). En outre, les provisions d'habitats et de diversité étaient plus élevées sur les espaces abandonnés (bien qu'uniquement des délaissés herbacés aient été choisis pour l'étude). Ce résultat s'explique principalement par la diversité de sols et de microclimats de ces lieux et par l'absence de perturbation, soulignant l'importance d'une mosaïque de sites aux caractéristiques différentes. Par ailleurs, les délaissés se sont montrés efficaces dans la régulation des climats urbains même s'il est évident que d'autres services écosystémiques seraient amenés à se développer par la maturation des stades de succession (infiltration des eaux pluviales, et séquestration de carbone par une végétation ligneuse).

L'activité urbaine provoque systématiquement une dégradation de l'état de la végétation. Le délaissé étant par définition isolé ou abandonné, ce degré de perturbation reste généralement limité de façon directe (piétinement) mais conséquent de manière indirecte (modification du climat et du régime hy-

drique, etc.). De plus, l'état de dégradation et de remaniement des habitats des délaissés restreint ou freine fréquemment l'avancée des successions écologiques et l'installation de nouvelles espèces. Toutefois, la structure et la composition de ces communautés influent directement sur ces services en question. La succession, induit une perte en diversité au profit d'essences dominantes arborescentes qui apportent des bénéfices environnementaux plus conséquents. Ce processus de changement des couvertures végétales est largement déterminé par la nature du sol (l'histoire du site) et par l'arrivée d'essences de successions plus tardives (Schadek et al., 2009). De ce fait, on comprend la colonisation par des espèces dont la dispersion est liée au vent ou aux animaux (dont les êtres humains). Considérer la situation d'un délaissé donné au sein d'un réseau et connaître l'état des sites voisins permettraient de prédire son évolution.

Prises à part, ces parcelles abandonnées ne rendent que peu de services écosystémiques mais intégrées au sein d'un système plus large et plus dense, l'effet cumulé pourrait très probablement devenir aussi important que d'autres formes d'espaces verts plus formelles. Si l'on considère que les attributs de chaque site sont plus déterminants que des caractéristiques territoriales plus larges, travailler pour une diversité d'habitats et de stades de succession devrait participer à une plus grande variété de ces services (Bonthoux et al., 2014).

De nos jours, le changement de paradigme sur la ville et sa densification pousse à exploiter chaque mètre carré menant à terme à la disparition de ces végétations spontanées. Seule une forme de protection ou un processus de création permettraient d'assurer l'existence de ces espaces. Cette richesse est profondément liée à la notion d'échelle de temps et d'espace.



Evolution potentielle d'un délaissé dessiné et relation avec l'espace public.

La place contemporaine grandissante faite à la nature en ville va dans le bon sens. Est prônée la préservation d'espaces ouverts aménagés, d'un gradient horticole à semi-naturel, pour que la population reste en contact avec une certaine forme de naturalité. Celle-ci représente ainsi un élément fondamental dans le rappel à la nature d'urbains trop coupés et déconnectés d'échelles de temps plus longues. Elle est reconnue depuis les années 1970-1980 comme étant bénéfique pour l'amélioration de l'état psychologique des usagers (récupération depuis un certain état de fatigue et de stress notamment). L'agencement et la particularité de conception des espaces verts ont ensuite largement été étudiés menant à de nom-

breuses conclusions souvent remises en causes en fonction des contextes géographiques et culturels.

L'apparition des délaissés constitue un marqueur du paysage urbain post-industriel, d'une forme de déprise sur le territoire. Cela implique que son acceptation par les usagers passe par un minimum d'entretien, perçu comme une certaine influence anthropique et l'idée que le site est fréquenté. La vision d'un espace colonisé par une végétation abondante et diversifiée est perçue positivement par des populations habituées soit à une nouvelle forme de gestion soit à l'abandon de sites entiers (Hofman et al., 2012). L'avantage des délaissés par rapport à d'autres formes d'espaces verts est qu'ils offrent la possibilité d'appréhender les successions qui se mettent en place, des communautés végétales changeantes et donc une réelle dynamique naturelle, sur une échelle de temps nouvelle pour la plupart des usagers.

*

Nous l'avons évoqué, le délaissé doit être abandonné pour pleinement remplir ses fonctions. Mais de la même manière que l'on produit un espace dessiné et géré par la suite, on peut générer des sites abandonnés quelle que soit leur taille. De ce fait, le délaissé n'est donc pas nécessairement spontanée et les mêmes principes de réflexion pour la conception d'espaces végétalisés s'imposent. Le concepteur peut alors influencer sur le stade de départ des successions (aucune implantation ou plantation d'arbres et d'arbustes par exemple), sur la structure des communautés végétales ou sur leur composition.

La ville comme centre névralgique des activités humaines nécessite une certaine accessibilité, une perméabilité. La définition même d'espace instaure de fait le concept de limite qui conditionne l'existence du délaissé et est dans ce cas concret synonyme d'inaccessibilité. En revanche le dessin des lisières peut permettre aux usagers de profiter pleinement par la conservation d'une transparence sur cet espace. Ce travail sur les marges facilite ainsi le lien entre les usages et l'espace délaissé, et de ce fait l'acceptation par le public. Cependant, l'abandon de surfaces ne semble que rarement être la volonté du concepteur et encore moins du maître d'ouvrage. Un entretien est systématiquement associé, bien qu'il soit le cœur du problème pour un aménagement. Tandis qu'un délaissé doit rester abandonné, sans aucune intervention (hormis le contrôle d'espèces invasives) ou perturbations majeures, la gestion à l'échelle d'une ville des espaces vacants et de leur biodiversité peut autoriser selon des périodes adéquates des perturbations de plus ou moins grandes importances. Ces perturbations ne remettent nullement en cause le statut de délaissé mais permettent de répondre à des objectifs écologiques, liés à la gestion d'un type de couverture végétale (arborée par exemple) et d'équilibre entre leurs effectifs. Ainsi, l'abandon ne signifierait pas l'absence de suivi mais le développement d'une vision globale sur un territoire plus large.

Parallèlement, les « pocket parks » se développent et sont communément promus dans de nombreuses villes qui s'inter-

rogent sur la bonne stratégie à adopter pour que chaque habitant ait accès à un espace vert proche de chez lui. On verdit, on jardine, tout est contrôlé. La promotion de délaissés au rendu moins commun, dans de larges proportions et à petite échelle, présenterait un grand intérêt mais poserait la question de leur perception et plus généralement de la qualité des espaces verts. La recherche montre (Nordh, 2013) que plusieurs attributs, caractérisant notamment les délaissés, favorisent une meilleure acceptation : protection par rapport à l'extérieur, une grande diversité floristique, peu de trafic, etc.

Une multitude d'exemples de délaissés existe bien que ce ne soit pas l'approche la plus utilisée pour l'aménagement de l'espace public. Le square de l'Île Mabon sur l'Île de Nantes est un parc de proximité créé en lieu et place d'une ancienne usine. La flore spontanée, principalement constituée de buddleia et de clématite, est laissée libre tandis que l'accès au cœur du site est permis par l'installation de caillebotis surélevés d'une dizaine de centimètres. La protection du délaissé provient de la végétation elle-même, dense et non entretenue. Un espace contrôlé et plus facilement accessible délimite clairement une des principales lisières vers la Loire. Un suivi floristique régulier a été instauré par le Service des Espaces Verts et de l'Environnement de la ville de Nantes.



Square de l'Île Mabon à Nantes.

*

La promotion des délaissés obligera les usagers à s'interroger sur les notions de « propre », de seuil et de norme. L'entretien classique des espaces verts urbains est directement is-

su des théories hygiénistes de la fin du 19^{ème} siècle et des grands principes urbanistiques qui avaient eu entre autres objectifs de rendre Paris salubre. Ceci explique en grande partie l'aversion de l'urbain pour tout brin de nature dépassant de sa plate-bande bien que cela soit remis en question depuis les années 1990. À cela s'ajoute la grande vague sécuritaire (si elle n'en est pas un dérivé) qui cherche à nous enfermer dans des bulles aseptisées. Ce même dégoût et cette peur sont de fait liés aux notions de norme et de seuil, le seuil correspondant à la limite de la norme. Historiquement, cette dernière a démontré être fluctuante et largement corrélée au concept de progrès. L'amélioration de la qualité de vie a donc depuis longtemps été fonction du degré de propreté de la ville. Toutefois, et malgré de larges disparités culturelles (acceptation du « sauvage »), une tendance commence à se dessiner vers une plus grande tolérance du végétal hors parcs et jardins. La salubrité de l'espace urbain toujours fondamentale à sa qualité n'est cependant plus tout à fait une variable de la santé publique. Progressivement, les spontanées s'intègrent au béton et à l'enrobé, comblent les joints de dilatation et colonisent des graviers et des stabilisés.

L'évolution de la perception de la nature pourrait avoir une somme de facteurs. A mon sens, quelques-uns ont significativement participé à ce changement : l'imbrication de l'urbain et du rural forçant chacun au contact d'un autre milieu, le travail des collectivités contraintes par les coupes budgétaires et les restrictions phytosanitaires, l'échange d'idées et de références dans le domaine de l'urbanisme durable et de l'écologie urbaine.

Evidemment, redéfinir cette norme prend du temps. Mais s'agit-il réellement de la resituer ? Le débat se trouve probablement à un autre niveau. Tout comme nous nous devons de défendre la diversité à travers les délaissés, le confortement d'une diversité de traitement des espaces verts est essentiel dans le monde urbain. Puisque chaque projet de paysage possède son propre contexte physique et culturel, une solution unique doit systématiquement être trouvée avec ses propres particularités. Mais il appartient également aux paysagistes, aux concepteurs, de faire bouger ce contexte culturel, de le faire évoluer graduellement. L'inconfort est une étape importante dans ce changement et peut provoquer si ce n'est une remise en question, au moins une réaction. L'homogénéisation des aménagements est naturelle et montre que le travail de l'espace public est sujet, comme bien d'autres domaines, à des effets de mode. Mais ce penchant pour l'uniformisation via des matériaux ou certains végétaux doit être combattu car il nous prive d'une réponse adéquate à chaque problématique. L'installation ou la sanctuarisation de délaissés va dans ce sens en apportant une nouvelle approche.

En promouvant le processus plutôt que la finalité, la production de ce type d'espace peut s'accompagner d'un suivi des habitants. Aussi bien par un mode de création propre à chaque site que par un entretien des lisières, le sentiment d'appartenance peut progresser au même titre que la compréhension et l'acceptation d'une autre nature. Cette réflexion promeut une ville plastique et organique, qui s'ap-

puie sur la force de la nature à combler les vides. Un réseau dense à la diversité maximisée et non perturbée ne tourne pas nécessairement le dos à l'espace public. Au contraire, ces refuges peuvent inviter à une autre forme de contemplation et à réinterroger la fonction première de la ville, la rencontre. En accompagnant l'évolution saisonnière, l'usager reprend le temps d'observer ou reprend le temps, simplement.



L'AUTEUR

Guillaume Portero

Guillaume Portero est ingénieur paysagiste diplômé de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers et s'est spécialisé en foresterie urbaine à l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts de Nancy ainsi qu'à l'Université de Copenhague. Il a travaillé au sein du bureau d'étude et cabinet d'expertise Arbres Paysages Environnement (APE) et est aujourd'hui directeur adjoint des Espaces Verts de la Ville de Vichy.

contact : gportero(a)hotmail.fr

BIBLIOGRAPHIE

[1] Les éco-quartiers fréquemment rencontrés en France constitués d'une série de développement immobilier répondant à un ensemble de contraintes environnementales par opposition à l'éco-quartier anglo-saxon où le processus est au moins aussi important que le résultat.

[2] Dans lesquelles les deux tiers de la population mondiale vivront d'ici 2030 (United Nations, 2014).

[3] Pour des notions plus approfondies sur les espèces invasives, voir Magnanon et al. (2008) du Conservatoire Botanique National de Brest.

[4] Perturbation du milieu colonisé ou non utilisation d'une partie de la niche écologique, adéquation entre les caractéristiques autoécologiques et les conditions stationnaires, caractère compétitif, absence de relations trophiques négatives (prédation par exemple), etc.

[5] Présentant un intérêt agronomique pour la défense des végétaux cultivés.

[6] Introduites après 1500.

Bibliographie

Bonthoux, S., Brun, M., Di Pietro, F., Greulich, S., & Bouché-Pillon, S. (2014). How can wastelands promote biodiversity in cities? A review. *Landscape and Urban Planning*, 132, 79-88.

Grime, J. P. (1977). Evidence for the existence of three primary strategies in plants and its relevance to ecological and evolutionary theory. *American naturalist*, 1169-1194.

Hofmann, M., Westermann, J. R., Kowarik, I., & van der Meer, E. (2012). Perceptions of parks and urban derelict land by landscape planners and residents. *Urban Forestry and Urban Greening*, 11, 303-312.

Magnanon, S., Geslin, J., Lacroix, P., Zambettakis, C. (2008). Examen du statut d'indigénat et du caractère invasif des plantes vasculaires de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire – Proposition d'une première liste de plantes invasives et potentiellement invasives pour ces régions. *Bulletin du Conservatoire Botanique National de Brest*, 21, 73-104.

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. (2011) Etalement urbain et artificialisation des sols en France. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Etalement-urbain-et.html> (page consultée le 20 octobre 2015)

Muratet, A., Machon, N., Jiguet, F., Moret, J., & Porcher, E. (2007). The role of urban structures in the distribution of wasteland flora in the Greater Paris area, France. *Ecosystems*, 10, 661-671.

Nordh, H., Østby, K. (2013). Pocket parks for people – A study of park design and use. *Urban Forestry and Urban Greening*, 12, 12-17.

Kowarik, I. (2011). Novel urban ecosystems, biodiversity, and conservation. *Environmental Pollution*, 159, 1974-1983.

Robinson, S. L., Lundholm, J. T. (2012). Ecosystem services provided by urban spontaneous vegetation. *Urban Ecosystems*, 15, 545-557.

Schadek, U., Strauss, B., Biedermann, R., & Kleyer, M. (2009). Plant species richness, vegetation structure and soil resources of urban brownfield sites linked to successional age. *Urban Ecosystems*, 12, 115-126.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014). *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, Highlights (ST/ESA/SER.A/352)*.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Guillaume Portero, *De nouveaux délaissés*, *Openfield* numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/de-nouveaux-delaisses/>

Léna Soffer

Léna Soffer est paysagiste et cherche dans le cadre de la Villa Le Nôtre à définir un nouveau moyen de planter Paris. En partant du sol, elle souhaite mettre en pratique des principes de plantation de cœur d'îlots. Guillaume Portero s'entretient avec elle, à travers ce numéro d'Openfield sur l'écologie.

Par Guillaume Portero 10 FÉVRIER 2016

Guillaume Portero : pouvez-vous restituer le contexte de vos travaux à la Villa Le Nôtre?

Léna Soffer : À mon arrivée à Paris il y a déjà vingt ans j'étais en tant qu'architecte sensible à l'espace de la cour et l'îlot. Ces espaces qui ont traversé l'histoire de la formation des villes depuis de temps anciens. Un espace entre privé et public très souvent délaissé, mais qui peut devenir merveilleux dès qu'il est investi.

Suite à mes études de Paysage à l'ENSP de Versailles et le travail dans de grands projet urbains, je suis sensibilisée aux questions de la nature et la perméabilité des sol, j'ai compris les enjeux et le potentiel des cours pour l'environnement, le climat et l'écologie urbaine. Suite à la prise de conscience sur le changement climatique je trouve indispensable d'investir dans l'espace de la cour. Un sujet qui me passionnait depuis des années, et auquel en revanche, il m'a été difficile de dédier du temps à la démonstration de ses bienfaits environnementaux. La possibilité d'un séjour à la Villa le Nôtre représentait l'opportunité d'approfondissement que je souhaitais. La Villa Le Nôtre à Versailles, est une résidence internationale pour les paysagistes. L'environnement du Potager du Roi et la proximité de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage font de la résidence un lieu, privilégié pour mettre en avant la réflexion et la recherche sur le projet du paysage et ses liens avec la ville.

L'hétérogénéité des sols est une caractéristique du milieu urbain. Elle constitue un énorme défi dans la végétalisation de la ville. Comment avez-vous pris en compte cet attribut dans votre travail de cartographie ?

L'objectif des recherches consiste à aboutir à la réalisation de cette cartographie à partir des cartes géologiques, d'études de pédologie, de l'histoire de l'utilisation des sols dans la ville, de la toponymie des rues, des lieux. Cette approche permet de relier des quartiers par la logique des caractéristiques du sol plutôt que par celles des limites administratives. Elle crée des nouvelles solidarités et un nouveau paysage au cœur des îlots par de nouvelles plantations. Une poétique de la terre en milieu urbain est possible, car la ville s'étend sans limites et on oublie trop souvent le sol qui la porte. La topographie et la qualité des sols conduisent le

développement des villes. On peut différencier les quartiers par la nature de leur sous-sol et la présence de l'eau. Contrairement au végétal institutionnel du système de plantations d'Hausmann où la même palette végétale s'étale dans tous les quartiers parisiens, l'idée serait de donner à chaque quartier son caractère particulier.

Comme substrat de croissance, cette diversité édaphique se traduit par une diversité végétale. L'articulation de votre travail à l'échelle d'une métropole ne peut-elle pas profiter des réseaux de trames vertes déjà existants dans Paris, en l'occurrence des promenades plantées ?

Je voudrais travailler plutôt dans Paris intra-muros, où les îlots de chaleur sont des plus importants. C'est dans la ville dense que la plantation des arbres est nécessaire pour lutter contre le changement climatique et c'est dans les cours d'immeubles où les habitants peuvent apporter leur contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Les responsables politiques ne peuvent aujourd'hui agir que dans l'espace public. Les nouvelles plantations vont constituer de nouveaux corridors écologiques qui seront complémentaires des trames déjà existantes.

Quelles typologies de plantation des cours d'îlots avez-vous développées ?

La recherche est en cours. Paris est une ville dont le sol est surtout calcaire, et il n'y a pas de lieu où planter des essences pour terre acide ou terre de bruyère. Par ailleurs, à Paris il y a parfois une grande épaisseur de remblai ou des parcelles et des quartiers dont le sol d'origine se maintient jusqu'à nos jours, comme certains quartier du XIème ou du VIIème arrondissement. Le cimetière du Père Lachaise est considéré comme la forêt urbaine avec la plus importante biodiversité de Paris car il est installé sur un terrain argileux qui maintient l'eau...

Le retour de la nature en ville est indispensable, encore faudrait-il qu'il soit accueilli positivement par les habitants. En quoi la végétalisation des espaces semi-privés peut-être un moteur dans un changement de mentalité ?

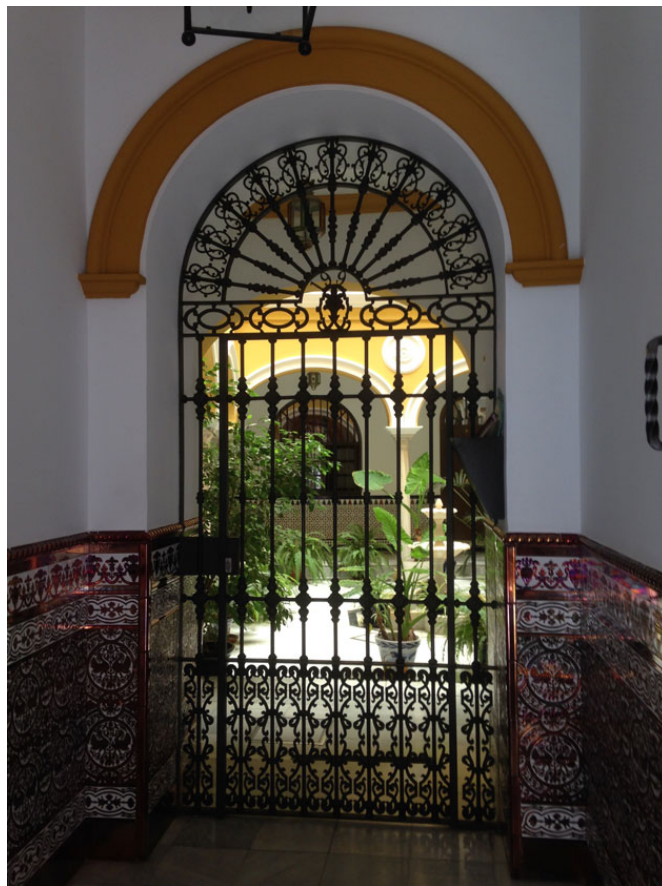
Il faut amorcer un changement de mentalité pour planter les cours, les habitants sont écartelés entre l'adhésion intel-

lectuelle au projet et la réalité des conseils syndicaux, des problèmes de maintenance et des réseaux existants. Le passage à la réalisation est semé d'embûches. Il y a des villes comme Berlin et Copenhague où l'importance de la plantation des cours est une évidence pour les habitants.

À travers ce changement dans la strate végétale, pensez-vous que de nouveaux paysages urbains peuvent émerger dans un contexte dense et fermé comme celui de la vieille ville européenne ? Trouvez-vous des exemples de telle évolution dans d'autres pays, d'autres cultures ?

Bien sur. Il s'agirait d'un paysage intime et secret, derrière les portes cochères qu'on trouve dans d'autres villes d'Europe. Mais la face cachée de cette couverture végétale fonctionne comme un enrichissement de l'idée de ville dense. Un nouveau paysage c'est aussi une nouvelle représentation partagée de la ville à venir.

À Moscou les grands îlots au cœur du centre ville abritent de vastes jardins, de vrais espaces forestiers que le passant des grandes artères ignore. A Montréal le souci de créer une forêt urbaine dispersée répond au désir d'améliorer l'indice de canopée en ville. La cour est un lieu qui réconcilie le local et l'universel, le plaisir du végétal et la lutte contre le réchauffement de la planète.



Cour végétalisée à Séville



Cour plantée à New-York

La résurgence du sol dans la ville : Pour une écologie poétique

La ville s'étend sans limites alors qu'on oublie le sol qui la porte. Le relief et les diverses qualités du sol ont déterminé son développement: l'implantation de la cité, les cultures, le pillage ou l'exploitation des carrières... La topographie des rues de Paris nous rappelle ce lien avec le territoire: Les dénominations « près et marais », rappellent les surfaces alluviales récentes, la « rue des Prés aux Clercs » les « champs », la surface alluviale ancienne favorable aux labours, « la rue des Petits Champs », la rue des Cascades rappelle les sols argileux et un rue des Filles-du-Caluzeau, la présence du gypse.

La formation d'un territoire à partir d'une action locale

Le premier « réseau vert » créé au temps du Baron Haussmann est devenu un système végétal institutionnel qui a uniformisé les plantations des jardins parisiens. Depuis quelques années les jardins répondent à une nouvelle demande et les choix des plantations se sont enrichis. Une opportunité se présente dans les cours d'immeubles pour créer une nouvelle typologie, différente de celle de l'espace public. Les plantations liées aux différentes natures des sols permettent de donner une identité à chaque quartier et composent une nouvelle stratégie urbaine, par la création de trames vertes au cœur des îlots. Cette proposition donne une dimension poétique nouvelle aux tissus urbains.

La cour : lieu de citoyenneté et jardin de ville

Ces jardins de proximité au pied des immeubles constituent les nouveaux « Jardins Demain ». Du point de vue climatique, perméabiliser les sols et planter l'ensemble des cours contribuerait à la création de micro-climats aidant à abaisser la température en ville en temps de canicule et à réduire la pollution. À partir de « renclos des immeubles », l'addition de toutes ces interventions permettra la création d'un vaste réseau végétal à l'échelle de la ville.

- Créer des jardins de proximité au pied des immeubles.
- Créer des micro-climats pour lutter contre le réchauffement et la pollution.
- Rétablir la porosité des sols en ville.
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.
- Micro gestion urbaine de proximité.
- Ranger les vélos.
- Tri sélectif des déchets.

Panneau pour l'exposition "Jardin Demain" à Paris en 2009



L'AUTEUR

Guillaume Portero

Guillaume Portero est ingénieur paysagiste diplômé de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers et s'est spécialisé en

foresterie urbaine à l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts de Nancy ainsi qu'à l'Université de Copenhague. Il a travaillé au sein du bureau d'étude et cabinet d'expertise Arbres Paysages Environnement (APE) et est aujourd'hui directeur adjoint des Espaces Verts de la Ville de Vichy.

BIBLIOGRAPHIE

Léna Soffer est architecte et paysagiste concepteur franco-vénézuélienne, lauréate de la Villa Le Nôtre. Elle travaille à diverses échelles entre le territoire et la parcelle.

Lien vers la Villa Le Nôtre :
http://www.ecole-paysage.fr/site/ensp_fr/Residence-internationale-de-paysagistes.htm

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Guillaume Portero, Léna Soffer, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/entretien-lena-soffer/>

Concevoir avec l'écologie

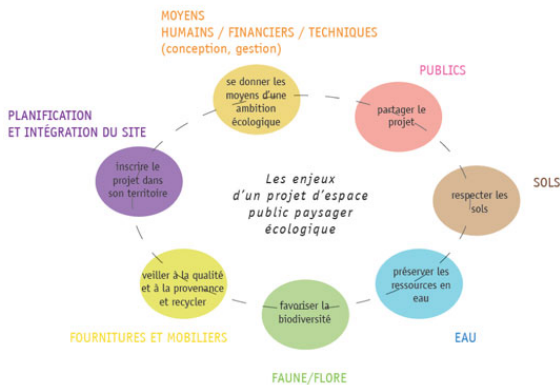
Le « Guide de conception écologique d'un espace public paysager » a pour objectif de proposer une méthodologie pour mener à bien un projet depuis les phases amont de diagnostic et de programmation, puis de conception et de réalisation du chantier, jusqu'aux phases de suivi, de gestion et d'animation du site.

Il s'appuie sur un important travail collaboratif 1 et sur les principaux résultats des programmes d'études, en lien avec le sujet, menés ces dernières années par Plante & Cité 2. Il s'adresse en premier lieu aux commanditaires, qu'ils soient maîtres d'ouvrage publics ou privés.

Par Sandrine Larramendy, Damien Provendier et Aurore Micand

10 FÉVRIER 2016

L'objectif d'un projet d'espace public paysager écologique est de concilier qualité de la réponse aux nombreux enjeux écologiques existants (sols, eau, biodiversité, pollution, déchets) et qualité du paysage créé, en termes d'esthétique et d'usages. Ne pouvant présenter ici l'ensemble de l'ouvrage, nous avons choisi de **faire un focus** sur deux des sept domaines d'enjeux – « **sols** » et « **faune, flore** » – et d'**insister sur l'importance de raisonner conception et gestion ensemble**.



Vue générale des 7 domaines d'enjeu d'un projet d'espace public paysager écologique et des objectifs à atteindre. © Plante & Cité

Préserver le rôle déterminant des sols

La protection des sols ne fait pas l'objet d'une réglementation spécifique. Cette absence ne doit pas masquer le rôle crucial qu'ils jouent pour l'activité humaine et la survie des écosystèmes : production de biomasse et de matières premières, stockage, filtration et transformation d'éléments nutritifs, de substance et d'eau, fourniture d'un support au développement de la biodiversité, constitution d'un réservoir de carbone ainsi que conservation du patrimoine géologique et archéologique.

Elle ne doit pas masquer aussi leur fragilité. On qualifie, en effet, le sol de ressource non renouvelable dans la mesure où les processus de dégradation sont potentiellement rapides –

quelques années ou décennies – alors que les processus de formation sont extrêmement lents – plusieurs milliers d'années. Mieux connaître les caractéristiques d'un sol ainsi que ses usages passés permet de déterminer les actions à mener et de faire des choix très différents comme préserver un sol existant ou le reconstituer.

Ainsi, en préalable à un projet d'aménagement, la réalisation par des spécialistes d'une cartographie des sols fertiles est très utile et permet, d'une part, de zoner la place des infrastructures et, d'autre part, d'identifier les matériaux disponibles en déblais remblais pour reconstituer des sols et si besoin importer des matériaux terreux fertiles supplémentaires. En fonction de l'historique et des risques pré-supposés, un diagnostic des pollutions est nécessaire, pour adapter les propositions d'aménagements et de remédiations éventuelles.

On gardera à l'esprit que la haute valeur agronomique d'un sol n'est pas un objectif à rechercher systématiquement. A des sols dits « pauvres » correspondent des cortèges floristiques et faunistiques intéressants qu'il peut être utile de favoriser en veillant à ne pas utiliser d'amendements.



Un projet de jardin qui préserve un milieu calcaire pauvre en matières organiques et sa diver-

En présence de sols existants de bonne qualité, le travail du concepteur consiste à les préserver. Pour cela, il veille, entre autres, à ne laisser aucun sol à nu (sauf pour raisons écologiques justifiées), à réaliser un plan de nivellement limitant les phénomènes d'érosion, à éviter les remaniements trop importants conduisant à déstructurer les sols et les compacter, à limiter au maximum les revêtements de sols imperméables, à vérifier la qualité sanitaire des sols et, enfin, à prévoir une organisation de chantier la moins impactante possible.

Cette phase chantier est une étape particulièrement délicate dans la mesure où les dommages occasionnés sur les sols peuvent être irrémédiables.

Les sols sont sensibles au tassement que peuvent générer les engins de chantier. Ce tassement induit une dégradation du drainage et du fonctionnement biologique des sols. Le chantier sera organisé de telle sorte que soit défini un plan de circulation des engins établi en fonction des sensibilités du site. De plus, seront respectées les bonnes conditions météorologiques d'intervention afin de n'intervenir que lorsque les sols sont ressuyés (interruption de chantier pour cause de pluie et de gel).

Concernant la reconstitution de sols, la problématique de raréfaction de la terre végétale et des granulats naturels ainsi que les potentialités d'utilisation de matériaux recyclés de substitution conduisent à l'étude de nouvelles solutions. Le programme « Siterre »², mené par Plante & Cité, a pour objectifs de définir et de caractériser les matériaux les plus prometteurs en substitution à la terre végétale et granulats de carrière, de formuler les matériaux sélectionnés en mélange et, enfin, d'étudier l'évolution de sols construits à partir des mélanges.

Favoriser la biodiversité (flore et faune)

La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. En milieu urbain, les espaces publics paysagers sont souvent considérés comme d'importants vecteurs et supports de biodiversité, aux côtés des espaces privés que sont les jardins, les boisements.

Les écologues et les sociologues qui travaillent sur les trames vertes urbaines s'interrogent sur la manière de repenser les valeurs qui fondent les relations homme-nature, sachant que la biodiversité s'inscrit dans une trajectoire. La trajectoire d'un écosystème en écologie détermine les itinéraires possibles d'évolutions en fonction des pressions (événements, actions de pilotage). L'état de référence des écosystèmes urbains n'existe pas réellement. Ces écosystèmes anthropisés sont pilotés ou délaissés par les hommes et dépendent donc des relations homme-nature. L'enjeu de l'aménagement écologique est d'orienter cette trajectoire vers un état souhaité qui reste à inventer en prenant en compte les interactions entre espèces du grand territoire au jardin.



Une expérience de projet de « renaturation » d'un site aux sols dégradés menée par la ville de Nantes (44) : la base nautique de la Jonelière. Commanditaire : Ville de Nantes – Conception : Bureau d'études Service espaces verts et environnement (SEVE), ville de Nantes – Conseils : botaniste SEVE et chiroptérologue, Corela – Gestionnaire : ville de Nantes © Ville de Nantes

A l'échelle du site de projet d'espace public paysager, les différentes options prises au moment de la conception (préservation des espèces et habitats présents, protégés ou non, choix des espèces végétales et choix de leur agencement spatial...), du chantier (mesures de protection de la faune et de la flore) et de la gestion auront des influences majeures.

Concernant les plantations, le propos du guide est de composer avec la diversité des végétaux, horticoles, indigènes, spontanés. L'histoire de l'horticulture et celles des jardins sont intimement liées et l'acclimatation des végétaux ainsi que la sélection variétale ont offert aux jardiniers et aux paysagistes des palettes végétales diverses.

Dans ses choix, le concepteur veillera à choisir la plante adaptée aux conditions environnementales, à la configuration de l'espace et au projet de paysage souhaité permettant de tendre vers les objectifs de gestion écologique suivants : pas d'arrosage (après les premières années d'installation de la plante), pas d'utilisation de produits phytosanitaires (à l'exception des organismes de lutte obligatoire) et pas de pressions excessives sur le milieu par des plantes à trop fort pouvoir de colonisation entraînant des efforts de gestion importants par les jardiniers.

Raisonnement ensemble conception et gestion

Tout espace public paysager est façonné par les gestes des jardiniers, réalisés au quotidien, années après années. Il apparaît essentiel de les associer en amont du projet. Leur témoignage et leur avis enrichissent la démarche du concepteur. Leur implication dans la phase de conception permet de jeter les bonnes bases d'une gestion ultérieure tenant compte des enjeux écologiques et du parti-pris paysager.

Pour mieux anticiper et planifier la gestion d'un site, rédiger un plan de gestion différenciée est un outil essentiel. Il permet de regrouper dans un même document toutes les opérations d'entretien prévues selon les strates de végétation et les usages. Il est ainsi souhaité que le commanditaire passe commande auprès du concepteur d'un plan de gestion.

De même, des missions complémentaires de maîtrise d'œuvre par rapport à la mission de base afin de pouvoir suivre

un projet bien au-delà de la réception des travaux sont-elles vivement encouragées : suivi des végétaux, suivi du plan de gestion et adaptation de l'ouvrage, visite annuelle du site, séances de formation des jardiniers... à chaque projet peuvent correspondre des formules particulières.

En effet, après la date de la réception de l'ouvrage, le projet continue à évoluer en fonction de la reprise des végétaux, des choix de gestion, des usages pressentis ou inattendus des habitants, des incidents liés aux aléas climatiques... En créant ainsi les conditions pour que le concepteur puisse intervenir dans cette troisième étape, on lui offre la possibilité de proposer, en accord avec le commanditaire et les jardiniers, toutes les adaptations du projet jugées utiles tout en respectant son esprit initial.



Un projet de parc développé les concepteurs par touches successives, avec les jardiniers : le parc du Domaine de Quincampoix, aux Molières (91). Commanditaire : Domaine de Quincampoix – Conception : Agence FORR – Gestionnaire : Domaine de Quincampoix © Agence FORR

Aucune recette pré-établie n'existe pour aboutir à un projet de qualité. Celui-ci compose avec l'histoire du lieu, ses usages actuels et souhaités, les objectifs du commanditaire, les qualités et contraintes en présence... La réponse apportée par chaque équipe de conception tire sa force du lieu et de ses potentialités pour proposer une structure de paysage et une vision de son évolution dans le temps grâce à une gestion écologique.



L'AUTEUR

Sandrine Larramendy, Damien Provendier et Aurore Micand

Sandrine Larramendy est paysagiste DPLG, chargée d'études, Plante & Cité.

Damien Provendier est écologue, chargée de mission Ecologie – Biodiversité – Paysage, Plante & Cité.

Aurore Micand est ingénieure paysagiste, chargée d'études Paysage, Plante & Cité.

contact :

[sandrine.larramendy\[at\]plante-et-cite.fr](mailto:sandrine.larramendy[at]plante-et-cite.fr)

[damien.provendier\[at\]plante-et-cite.fr](mailto:damien.provendier[at]plante-et-cite.fr)

[aurore.micand\[at\]plante-et-cite.fr](mailto:aurore.micand[at]plante-et-cite.fr)

BIBLIOGRAPHIE

[Lien vers « Conception écologique d'un espace public paysager – Guide méthodologique de conduite de projet »](#)

Ce guide a été publié avec le soutien financier de l'Interprofession Val'hor, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques dans le cadre du Plan Ecophyto en Zones Non Agricoles (ZNA), du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) et du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).

¹ Ce guide méthodologique se nourrit des échanges, entre 2012 et 2014, d'un groupe de travail interdisciplinaire rassemblant une dizaine de professionnels de la ville et des paysages aux profils variés – paysagistes, écologues, experts techniques – issus des milieux de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage (Villes de Nantes, Paris, Angers) et de ses conseils (CAUE), des entreprises du paysage (Jardins de Gally, UNEP) ainsi que du milieu de l'enseignement et de la recherche (Agrocampus Ouest, ENSP Versailles-Marseille, ENSP Blois). Une trentaine de contributeurs ont également enrichi le guide en partageant leurs expériences autour de projets, partout en France : expériences d'élus, de gestionnaires publics et privés, de paysagistes concepteur libéraux ou de bureau d'études de collectivités, d'écologues et de spécialistes des sols.

² Quelques unes des études de Plante & Cité en lien avec le sujet : [ECOJARDIN](#) – Référentiel de gestion écologique des espaces verts [SITERRE](#) – construction de sols fertiles à partir de matériaux de recyclage issus de la ville (2010-en cours) [Référentiel Trame Verte Urbaine](#) (2012-2013) [VEGDUD](#) – rôle du végétal dans le développement urbain durable (2007-2014) [Enherbement des espaces sablés](#) (2019-2012) [VEGEPP](#) – aménagement et choix des végétaux des ouvrages de gestion des eaux pluviales de proximité (2013-2014) [ACCEPTAFLORE](#) – acceptation de la flore spontanée en ville (2009-2011) [FLORILEGES](#) – volets « rues », « prairies urbaines » et « toitures » (2012-en cours).

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sandrine Larramendy, Damien Provendier et Aurore Micand,
Concevoir avec l'écologie, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/un-guide-de-conduite-de-projet-pour-la-conception-ecologique-des-espaces-publics-paysagers/>

Une collection de Pin

Pourquoi les pins ? Ce choix a pris sa source il y a plus de 40 ans. En effet, nous avons 20 ans quand nous intégrons la même année (1974) l'Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts, située à l'époque dans le Loiret, à Nogent-sur-Vernisson dans l'Arboretum des Barres.

Par Geneviève Sauvé et Alain Sauvé 10 FÉVRIER 2016

Tous les deux, nous voulons mieux connaître les arbres, leur biologie, leur culture. Nous sommes comblés car nous allons passer plus de trois ans dans la collection de ligneux la plus importante en Europe, à l'époque. Cet attrait pour la dendrologie nous rapproche et nous formons, quelques mois après la rentrée, le premier couple de l'école (en 1974 ce n'est que la troisième promotion où les filles sont admises).

Bien sûr, dès l'année 1975, nous commençons à faire des semis de graines d'arbres et d'arbustes, des récoltes de jeunes plants et côtoyons les chercheurs du CEMAGREF dont l'un des Centres de Recherche Forestière est installé sur le Domaine des Barres.

Le Directeur de l'Ecole (Daniel Aubertin) remarque assez vite ces deux élèves, un peu atypiques, qui sont fascinés par la diversité végétale des lieux : le domaine couvre quasi 200 ha dont 30 véritablement gérés en Arboretum de collection. Ainsi, en fin de deuxième année (nous sommes en 1976), nous devons trouver un sujet de stage à caractère scientifique et(ou) technique.

Le Directeur nous propose alors de refaire le catalogue de l'Arboretum (le dernier date des années 50) en commençant par les conifères. C'est la première fois à l'Ecole qu'un mémoire de troisième année sera fait simultanément par deux personnes. Le sujet nous emballa tellement que nous ne prenons qu'une semaine de vacances début juillet, pour démarrer le plus tôt possible cette étude approfondie des conifères de l'Arboretum des Barres. Nous avons sur place, à la bibliothèque de l'Ecole et dans les archives de l'Arboretum, toute la bibliographie mondiale de l'époque sur le sujet. De plus nous prenons rapidement contact avec l'Université de Toulouse où le professeur Gaussen (le pape des révisions des genres de gymnospermes au 20^{ème} siècle*), malgré son grand âge, est toujours présent dans les locaux du Laboratoire Forestier où Mademoiselle De Ferre a pris sa succession.

Nous décidons d'attaquer par les Pinacées, famille de conifères la plus représentée dans le monde et dans l'Arboretum. Nous commençons par les ABIES et décidons de mettre au point un système nous permettant d'être exhaustifs dans l'examen et la description de tous les principaux organes de chaque espèce (feuilles, rameaux, bourgeons, fleurs, fruits, écorce, etc.).

Nous localisons aussi précisément tous les arbres inventoriés. Et nous prenons d'innombrables photos pour illustrer le catalogue et pour les archives de l'Arboretum.

Le genre PINUS est ensuite étudié : 45 espèces et variétés sont présentes sur le Domaine des Barres. Bien sûr, nous récoltons des cônes pour contrôler l'appartenance de chaque arbre à une espèce précise et parallèlement nous intensifions nos semis d'espèces en tout genre. Évidemment, comme tout le monde, nous nous apercevons que ces 'bébés arbres' deviennent vite encombrants. Mais, coup de chance, les parents de Geneviève viennent d'acheter 1 ha de terrain pour revenir habiter à la campagne. Ainsi, nos premières plantations en Deux-Sèvres (79) datent de l'hiver 75-76. Cependant, l'année 1976 avec sa météo très sèche, sera bien compliquée. Mais nous ne nous décourageons pas et continuons les plantations jusqu'à fin 1977, date à laquelle nous nous envolons pour un an et demi en Guyane pour exercer notre métier d'Ingénieur des Eaux et Forêts.

Mais revenons au catalogue des conifères : ce sont les pins qui nous fascinent le plus et compte tenu de notre surface potentiellement plantable, l'idée d'une collection de pins commence à germer dans nos têtes.

Durant l'été 77 nous rencontrons, dans l'Arboretum des Barres, Monsieur et Madame de La Rochefoucauld (Arboretum des Grandes Bruyères dans le Loiret) qui nous font connaître quelques mois plus tard les membres d'une toute jeune association, celle des Parcs Botaniques de France (APBF). Ainsi quand nous revenons de Guyane en 1979, nous avons :

- de bonnes connaissances dendrologiques sur les conifères et en particulier sur les pins,
- des connaissances techniques liées à notre formation d'Ingénieur des Eaux et Forêts,
- une surface pour planter.

Et nous connaissons déjà plusieurs membres de cette petite communauté des «fous des arbres» avec qui nous allons pouvoir échanger. De plus, la fête des plantes de Courson vient de démarrer. Toutes les conditions sont donc réunies pour que nous ébauchions un début de collection. Les conifères sont privilégiés mais aussi des arbustes, des arbres fruitiers, etc.

L'hectare initial est vite rempli et en 1989 nous acquérons 1

ha et demi de plus. Mais c'est un terrain difficile, humide et peu fertile. Toutefois comme toujours, les difficultés ont des vertus pédagogiques et nous mettons au point des techniques améliorant la circulation de l'eau sans assécher le sol en profondeur pour l'été. Et puis tout s'accélère puisque en 1991 nous passons à 14 ha et un peu plus tard à 15. Là, les choses deviennent sérieuses et le parc ainsi créé prend le nom d'Arboretum de la Croix Verte (nom du carrefour le plus proche).

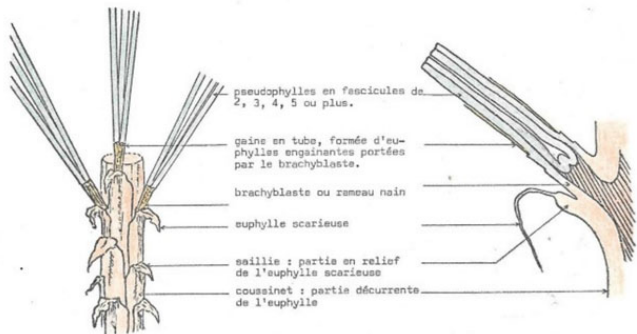
La collection de pins

Le genre *Pinus*, comme beaucoup d'autres genres d'arbres, présente une grande diversité d'habitats, d'adaptation climatique et de morphologie :

- en termes d'habitats, du front de mer aux limites supérieures extrêmes de la végétation d'altitude (à la limite des neiges éternelles), et des stations quasi marécageuses aux conditions les plus arides. Si l'on prend l'exemple du pin Sylvestre, on constate qu'il peut survivre dans les conditions les plus arides alors qu'il est également présent dans les marécages de Sologne ;
- en termes de climat, du boréal au tropical et équatorial mais quasi exclusivement dans l'Hémisphère nord. Toujours à propos du pin sylvestre, on va pouvoir le trouver dans des conditions peu lumineuses et plutôt tempérées comme par exemple en Écosse, ou au contraire dans des conditions très lumineuses et très froides, comme en Mongolie ;
- en termes de morphologie, des ports rampants voire prostrés, aux ports les plus altiers, soit de 50 cm à plus de 50 m de hauteur.

En bref, la variabilité est considérable.

Le genre *Pinus* est ancien, très ancien. Il dérive des premiers arbres, ce caractère est particulièrement marqué sur le plan architectural, souvent très symétrique et étagé, mais il a su résister assez vaillamment à l'arrivée en force des feuillus. Il faut savoir que les aiguilles des pins, qui sont d'ailleurs groupées, selon les espèces, par deux ou trois ou quatre ou cinq, ne sont que la troisième expression des feuilles de pins ; on les appelle d'ailleurs des pseudophylles situées au sommet d'un minuscule rameau nommé lui brachyblaste, comme illustré ci-dessous :



Insertion et coupe d'un brachyblaste

Au niveau du feuillage et de la physiologie générale cela se traduit par des évolutions adaptatives assez significatives à l'intérieur de la même espèce. Ce constat peut être fait pour un grand nombre d'espèces, bien que certaines soient géo-

graphiquement très limitées.

Ce bref tour d'horizon nous permet de comprendre qu'il y a une large matière à découvrir avec une multiplicité de caractères particuliers, très intéressants à observer. C'est plutôt cet aspect des pins qui a motivé Alain pour lancer cette collection et c'est plutôt l'aspect esthétique qui émerveille Geneviève : la grande diversité de couleurs et de formes au niveau de l'architecture, du feuillage, des écorces, des cônes. Et la gourmandise aussi, même s'il faut aimer le goût résiné des graines.

On peut également être charmé par les fleurs mâles et surtout les femelles. Les jeunes cônelets sont très colorés, du vert au rouge, au bleu, au violet, et peuvent prendre plusieurs années pour faire un cône mature. Ces derniers peuvent atteindre des tailles incroyables : plus de 50 cm de long pour le *Pinus lambertiana* Dougl. ou plusieurs kilos pour le *Pinus coulteri* D. Don.



Cônelets de *Pinus ayacahuite stobiformis*



Cônelets de *Pinus parviflora* Sieb. Et Zucc.



Cônelets de *Pinus rudis* Endl

Sur le plan olfactif, car il y en a un, qui n'a pas été charmé par la douce odeur de la litière du pin, notamment lors des chaleurs d'été ou par le moelleux si particulier aux pieds lorsque l'on se promène sur ce matelas d'aiguilles sous l'ombrage léger de ces arbres. Quand on a vécu son enfance au bord de la mer, comme c'est le cas d'Alain, on associe aux pinèdes, la joyeuse ambiance des vacances d'été. Et depuis, que d'images encore d'arbres magnifiques, l'une des plus récentes étant celle d'un très gros pin parasol sur l'île de Porquerolles.

Notre objectif pour la collection est d'atteindre une centaine d'espèces et sous-espèces et quelques variétés. Nous y sommes presque et sous notre climat océanique, c'est certainement atteignable. Ainsi quel plaisir de passer du pin des hautes montagnes d'Europe (*Pinus cembra* L.) à un pin des bords de mer de l'Ouest américain (*Pinus radiata* D.Don), du pin rouge d'Écosse (*Pinus silvestris* L. var *rubra*) au pin blanc du Mexique (*Pinus ayacahuite* Ehrenb.), d'un pin de chez nous (*Pinus pinea* L.) à un pin japonais (*Pinus densiflora* Sieb. et Zucc.), d'un pin à croissance plus que lente comme le pin aristé (*Pinus aristata* Engelm.) – qui passe les millénaires comme nous les décennies – à celui, plus que rapide, comme l'hybride entre le pin de Monterey (*Pinus radiata* D.Don) et le *Pinus attenuata* Lemm.

Toutefois nous n'avons pas une obsession du nombre : on essaie, on en perd, on réessaie. Nous en trouvons toujours de nouveaux et avons quelques vedettes vraiment particulières. Au premier plan (les deux compères sont d'ailleurs tout près l'un de l'autre dans le parc), on adore le pin apache (*Pinus engelmannii* Carrière) et le pin rude du Mexique (*Pinus rudis* Endl. en photo ci-dessous) qui rivalisent de beauté et d'originalité : un port tout en boule, une architecture de branches extravagantes, un feuillage exubérant et une taille (au sens volumétrique) tout à fait gérable avec tout à hauteur des yeux. En termes d'élégance totale, la palme revient à deux mexicains : *Pinus pseudostrobus* Lindl. pour Alain et à *Pinus patula* Schlechtend et Cham. pour Geneviève. On pourrait ainsi continuer à faire le tour du parc, on les aime tous, même le pin noir d'Autriche si souvent critiqué.



Pinus rudis Endl.

Le maître mot : il faut leur laisser de la place et leur donner beaucoup de soleil et, le plus souvent, éviter l'excès d'eau. Enfin, il faut surtout les planter très jeunes, sinon on se retrouve avec de gros problèmes de stabilité : leur système racinaire ne supporte pas les déformations.

Quant à leur défaut annoncé d'acidification des sols : c'est le grand débat. Débat majoritairement infondé. En effet, en sol calcaire, l'apport de la litière de pins est plutôt bénéfique. En sol neutre ou peu acide, si acidification il y a, l'échelle est séculaire et elle est parfaitement réversible. En fait, il n'y a que sur les sols franchement acides qu'il peut y avoir au bout de quelques décennies une tendance à un excès d'acidité. Cela dépend de ce que l'on veut faire du sol en question, puisqu'il y a beaucoup de plantes qui aiment ces conditions. Là encore, c'est facilement réversible à l'échelle d'un jardin. En ce qui concerne les forêts, c'est un autre problème. D'ailleurs, le pin a maintenant beaucoup moins la cote en foresterie, eu égard aux problèmes d'incendie et de chenilles processionnaires. Les forestiers pratiquent actuellement des rotations, des mélanges. La monoculture de pins est de l'histoire quasi ancienne, sauf dans les Landes de Gascogne.

Les chenilles sont aussi pour nous un ennui, car elles causent des dégâts et nécessitent une surveillance permanente pour éviter les inflations de population avec son cortège de désagrèments à la fois sur les pins et sur les humains. Il y a divers-

es méthodes de lutte, la plus simple étant l'échenilloir dans la première voire la seconde décennie du développement du pin. Avec une collection de notre ampleur cela devient quand même gênant, surtout lorsque nos sujets prennent de l'âge et de la hauteur. D'autres maladies, notamment fongiques commencent à faire quelques dégâts et nous craignons l'évolution climatique.



Jeune Pinus ayacahuite Ehrenb.

En conclusion, vous avez compris que nous aimons les pins et que l'on trouve particulièrement injuste de les mésestimer ou de leur trouver des défauts qu'ils n'ont pas. Notre collection de pins mérite le détour sur le plan esthétique de chaque individu et sur le plan paysager global qu'offre maintenant une population aussi diversifiée. C'est un voyage surprenant à travers la diversité botanique planétaire pour qui y regarde de près et dont, nous, nous ne nous lassons pas.

** la Faculté des Sciences de Toulouse a publié en 50 ans (fin des années 20 à fin des années 70) plus de 20 ouvrages comprenant d'une part une quinzaine de fascicules (de 100 à plus de 300 pages chacun) nommés 'les gymnospermes actuelles et fossiles' et d'autre part des publications de révision de genre.*



L'AUTEUR

Geneviève Sauv  et Alain Sauv 

Genevi ve et Alain Sauv  sont les propri taires de l'Arboretum de la Croix Verte. Ils ont, apr s avoir fait leurs  tudes d'ing nieurs des Eaux et For ts dans l'Arboretum des Barres et y avoir fait l'inventaire et la red finition botanique de tous les conif res (1976 – 1977), cr e dans une propri t  familiale une collection d'arbres et d'arbustes. Commenc  sur un hectare en 1976, agrandi en 1989   2.5 ha, le parc atteint 15 ha depuis 1992.

contact : sauveg@wanadoo.fr

Site de l'arboretum :
http://www.parcsetjardins.fr/poitou_charentes/deux_sevres/parc_arboretum_de_la_croix_verte-787.html

POUR R F RENCER CET ARTICLE

Genevi ve Sauv  et Alain Sauv , *Une collection de Pin*, Openfield num ro 6, F vrier 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/une-collection-de-pin-en-poitou-charentes/>

Haie Vive

Cet article, publié en 2015 dans la revue *Billebaude* a été rédigé suite au travail réalisé par l'artiste pour le musée de la Chasse et de la Nature à Paris dans la vallée de l'Argonne Ardennaise. Il présente une étape importante pour la réalisation du projet qui est la rencontre des agriculteurs et habitants environnants le domaine de Belval.

Par **Thierry Boutonnier** 10 FÉVRIER 2016

Article publié le 29/04/2015 dans la revue *Billebaude* n°6. *Ruralité : quel héritage ?*

*Un artiste est un faiseur, il partage la même racine « art » avec l'artisan, comme il partage les cultures des agriculteurs. Mes oeuvres sont des actions en interdépendance avec un milieu social, économique et environnemental afin de retrouver le Politique. Quand je fais bien mon travail, des traces (dessins, sculptures, photographies, documents...) transmettent un peu de puissance pour se représenter notre monde et agir. Ma pratique artistique se fonde sur un travail d'enquête. Je développe une écoute pour tenter, dans mon oeuvre, d'articuler ce qui est dit et ce qui est fait. En 2014, le musée de la Chasse et de la Nature à Paris m'a commandité d'oeuvrer dans la vallée de l'Argonne Ardennaise, plus précisément à Belval-bois-des-Dames. Je vous livre ici un article que j'ai écrit dans le cadre de ce travail et qui a été diffusé dans la revue *Billebaude*. Il présente une étape importante pour la réalisation du projet "Haie vive". Le chemin du maïs est balisé par les témoignages récoltés durant des rencontres avec les agriculteurs et habitants du territoire. À travers cet article nous développons ces témoignages.*

HAIE VIVE

Je suis fils d'éleveurs laitiers. Mon frère est associé à mes parents dans l'exploitation. Pendant les vacances, les mercredis ou les fins de semaine, je fus, depuis ma tendre enfance, une aide familiale non négligeable. Pour financer mes études à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, j'ai été ouvrier agricole spécialisé dans l'irrigation des champs de maïs. Je me suis donc appliqué à raccorder les tuyaux et à amorcer les pompes pour que l'eau, ce précieux liquide, abreuve nos sillons uniformes. Les bottes bien enfoncées dans un sol compact et la tête à la merci d'un soleil de plomb, maniant les canons Irrifrance, je m'amusais de cet immense pouvoir qui consistait à fabriquer des arcs-en-ciel. Les territoires ruraux sont des champs de bataille où s'affrontent vivement des cultures de la nature. Les humains sont en campagne et nous subissons tous – humains et non-humains – les dommages collatéraux.

En 2014, le musée de la Chasse et de la Nature m'a invité au domaine de Belval, dans les Ardennes, pour élaborer une œuvre autour de ces questions : comment représenter nos campagnes marquées par l'érosion de la biodiversité, la désertification des territoires, le délitement du tissu social ? Alors que

la population des agriculteurs ne cesse de décliner, comment s'associer à eux pour amender la terre en cultivant des habitats vertueux ?

Le maïs est une plante issue de la mondialisation engagée depuis des siècles. C'est une plante commune qui fait parler. C'est un levier d'enquête. Elle révèle nos excès, nos peurs et un désamour qui se trame dans les campagnes. En résidence, je suis allé à la rencontre des habitants. J'ai enfourché un vélo, arpenté le canton de Buzancy, emprunté le chemin des Tyrones, celui des vaches, et puis observé les semis de maïs dans les Douces Terres des Pêches. Entre la traite du matin et les travaux des champs, les agriculteurs m'ont consacré un peu de leur temps précieux.

En suivant le cycle du maïs, j'ai tissé un chemin, qui, lors d'une étape dans le verger pédagogique du domaine de Belval, propose au promeneur de se perdre dans le labyrinthe d'une haie vive, plantée de charmes tressés, d'ail des ours, de fraisiers, pour embrasser la complexité du vivant.

En fonction de leurs parcelles et de leurs plans d'assolement, les agriculteurs y ont contribué. Leurs propos balisent ce sentier coconstruit avec eux entre le GR14 et le GR Marches de Meuse. J'invite à lire le paysage que les agriculteurs écrivent. De la même façon, ce texte chemine librement autour de leurs propos, volontairement laissés bruts pour faire entendre leurs doutes et leurs interrogations sur l'avenir.



ELEVAGE

Boileau, éleveur de bovins lait, raconte la légende du maïs, plante miracle venue sauver ceux de l'Argonne, région agricole du sud des Ardennes.

« L'arrivée du maïs ? C'était une curiosité. Quand on donnait ça aux vaches, c'est sûr, ça pissait le lait. Et pour engraisser les bêtes, pareil. C'était un peu la plante miracle à un moment. Mais le problème avec l'ensilage, c'est que c'est acide. Les vaches se mettent à distiller. Un véto m'a dit que 50 kg de ce fourrage de maïs équivalaient à 3 litres de whisky ! C'est une distillerie ambulante, la vache, elle ne dure pas longtemps quand elle en mange de trop... »

Dans le champ des frères Pascal et Bruno Juillet, éleveurs laitiers, le rose fluorescent de cette graine de maïs enrobée par un traitement phytosanitaire, à demi cachée sous une terre inerte, signe une modification des cultures. Le maïs, plante tropicale, fut hybridé pour être cultivé sous nos latitudes. Le brevetage du vivant hérite de cette technique et contraint chaque année l'agriculteur à racheter ses semences. Des modèles d'agroécosystèmes complexes se muent en une agriculture intensive et spécialisée. Cet échange interrogateur entre un agriculteur et sa femme témoigne des doutes qui traversent ces acteurs des réseaux alimentaires :

Boileau : Il n'y a pas de problème en soi avec le maïs. Mais on est en train de le diaboliser avec les OGM et avec les produits chimiques qui enrobent la semence, le Gaucho®, le Cruiser®... Pour moi, il n'y a pas besoin de tous ces trucs-là.

Mme Boileau : Les semences traitées, quand elles poussent, ça fait un cornet qui retient l'eau. Les abeilles viennent boire dans ce petit cornet de maïs et sont intoxiquées...

Monsieur : L'insecticide est diffusé dans toute la plante.

Madame : Beaucoup de gens chopent un cancer de la prostate.

Monsieur : Beaucoup d'agriculteurs retraités. C'est quand même bizarre ça.

Madame : Maintenant, est-ce pareil pour tous les autres gens ? Je ne sais pas. Est-ce que c'est lié à cela ?

Monsieur : De toute façon, je peux le dire depuis qu'on est passés au bio en 2010, je ne vois plus le véto pour les vaches. Il y a de moins en moins de bêtes malades.

Le maïs n'est pas en lui-même un agent de destruction. Mais la façon dont on le cultive déséquilibre tout un habitat sur lequel l'homme joue pour l'instant la tactique de la terre brûlée.



MACHINISME

Ce semoir spécifique au maïs est branché au tracteur d'une entreprise agricole qui manœuvre dans la parcelle des frères Juillet. Sur les traces du plan Marshall, nous avons ouvert le champ de la monoculture. Le machinisme est bien pratique, explique M. Bertrand, agriculteur et éleveur installé depuis 1975 : *« Pour la betterave, il fallait faire tout à la main. Le maïs, c'était plus mécanique. À mon avis, un hectare de betteraves produit autant à manger qu'un hectare de maïs. Le machinisme ! C'est pour cela que l'on s'est orienté plutôt vers le maïs que vers la betterave. »*

Le maïs, les vaches, le sol, les abeilles et les hommes se nourrissent les uns les autres, réseau complexe d'interdépendances sur lequel viennent se brancher des machines. Les branchements sont denses et carburent à plein régime. Conséquence imprévue, si le machinisme réduit les efforts physiques et remplace la main-d'œuvre, il contraint les chefs d'exploitation à une course solitaire. Certains d'entre eux s'attachent à des robots pour automatiser la traite des vaches. Avec Yannick Lambert, jeune éleveur laitier dont les parents vont partir à la retraite, nous discutons du rôle des machines : *« Tout seul, il va y avoir du boulot ! Bon, on vient de mettre des robots, là, pour traire les vaches. Pour faire les travaux des champs, on appellera des entreprises et puis si cela ne va pas... on verra bien.*



TRANSMISSION

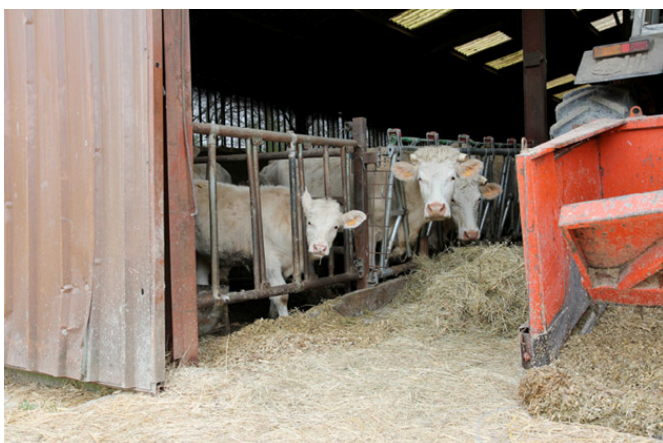
Les agroécosystèmes ont été façonnés par des exploitations familiales devenues infructueuses. En 1962, la loi d'orientation de l'agriculture a modernisé le travail en favorisant un autre modèle agricole. M. Léonard, agriculteur à la retraite, ironise : *« La loi de 1962, elle disait : l'exploitation familiale, c'est deux unités de travail humain. Et moi, je dis : aujourd'hui, ce n'est plus l'exploitation familiale, c'est l'exploitation de la famille ! »*

L'entraide familiale a bénéficié d'un toilettage moderne en reconnaissant un statut aux membres de la famille participant à la conduite de l'exploitation agricole. Cependant, les conjointes d'agriculteurs n'ont commencé à cotiser pour la retraite que dans les années 1980. Les règles du travail n'ont pas rendu plus équitable la situation emmêlée des familles d'agriculteurs. Le célibat a fait son lit dans une campagne exploitée. Dans les Douces Terres des Pêches, un dénouement est proche. C'est Bruno Juillet, maire de Belval et agriculteur, qui l'annonce : *« Sur les quatre exploitations restantes, deux*

fermes avaient des enfants. Une dont le fils est parti vendre des voitures dans le Midi. Donc il ne reprendra pas le métier. L'autre, la fille, doit être dans la recherche et les autres n'ont pas d'enfants. Alors donc l'agriculture, c'est fini. » Et son frère Pascal d'ajouter : « Après nous, c'est fini. »

L'exploitant, de plus en plus seul sur ses terres retournées, tente de domestiquer les marchés. M. Bernard Bestel, agriculteur et éleveur, raconte : « On a beau réfléchir, mais puisque rien n'est sûr dans nos prix de lait, de céréales, etc., on a du mal à faire un projet sur l'avenir. Maintenant, tout dépend des cours mondiaux... Tout cela évolue tellement vite. Ce qui est bien aujourd'hui ne le sera plus demain. »

Les Boileau me racontent que « le lait, travail trop astreignant, dégoûte les jeunes ». Sans un prix du lait qui intègre les savoir-faire et métiers de l'éleveur, tous considèrent que leur monde est probablement fini. Le lait tourne comme la roue. La vache rit jaune. Les polycultures de l'Argonne ont laissé place à une agriculture intensive. Dans cette mutation agro-industrielle à l'œuvre, la solitude règne avec les machines. Même si, constate Bernard Bestel, comme pour nous rassurer : « Ce n'est pas encore le désert... »



COOPERATION

Les Boileau se souviennent des récoltes d'autrefois : « Mes parents avaient acheté une ensileuse avec trois autres exploitants. Les chantiers d'ensilage étaient une fête. » M. Bertrand rappelle même les menus : « On faisait le maïs et à midi : pâté, apéro, gâteaux, galettes, desserts, tout... La génération d'après ne veut pas entendre parler de ça parce qu'il faut aller de plus en plus vite et ça

finit avec un sandwich. » La fête est finie. Qu'en est-il de la coopération entre agriculteurs ?

Le modèle d'exploitation familiale est dépassé par des structures agro-industrielles, comme celles qui poussent en Europe de l'Est, où certains chefs d'exploitation ardennais sont partis investir. Comme le dit en souriant avec dépit Mme Léonard en se comparant à ces modèles : « On n'arrive pas à faire mieux que les kolkhozes capitalistes. »

Léonard s'interroge : « On aurait peut-être pu avoir du salariat dans les entreprises agricoles pour soulager un peu le chef d'exploitation. Une des causes de l'abandon du lait, c'est quand même la contrainte. Et puis, je pense un mouvement coopératif qui n'est plus coopératif. Vous n'êtes plus que des numéros. » M. Bestel nous aide à compter : « Il faut toutes les casquettes : on est patron, on est ouvrier, il faut faire trente-six métiers... »

Nous vivons majoritairement en ville et d'un travail autre que celui de l'agriculture. Comment coopérons-nous avec les agriculteurs et les éleveurs pour les aider à cultiver un environnement vivable ? Les mots de Virgile à César dans les *Géorgiques* pourraient nous inspirer : « De nos cultivateurs viens donc guider les mains ; Et prélude par eux au bonheur des humains. » Sans faire de la terre, notre seul habitat, une maison en feu.



HABITAT

Dans les prairies de la Couture de l'Étang, des haies arrachées brûlent. Une machine rassemble le bois autour du foyer. J'observe les prés retournés et l'agrandissement des surfaces pour la culture du maïs. Les vaches désertent les pâtures et Bruno Juillet anticipe : « Peut-être que des repreneurs viendront d'ailleurs. Mais pour faire quel paysage ? Ils vont venir ici pour culbuter des parcs, semer du blé, puis retourneront chez eux. Ils ne viendront pas traire des vaches ici. »

L'agriculture transforme notre habitat. Le paysage, dont les agriculteurs sont les scribes, traduit cette transformation. Aujourd'hui, ils tracent des sillons suivant un brouhaha assourdissant et beaucoup d'énergies fossiles. Que lire dans ce paysage ? Des terres nues rayent l'horizon de Réingrève. Avec d'autres mots que les scientifiques, les agriculteurs constatent les nouveaux déséquilibres. « De nos jours, à cause du changement climatique, cela va devenir impossible d'être paysan. C'est vrai ! On aura un mois de pluie sans arrêt, un mois de

sécheresse terrible... En ce moment, on n'a pas le temps qu'il faut. Ce n'est pas normal, ça change terriblement. L'année dernière, l'entreprise de travaux agricoles avait semé du maïs et, en trois jours, il était noyé. Cela n'était jamais arrivé. Noyé au mois de mai ! » M. Bestel renchérit : « Jamais mon père n'avait parlé d'autant de fluctuations météorologiques. Il y a plus de catastrophes. On doit adapter nos façons de cultiver, choisir des indices plus tardifs pour les semences. » Son regard me transperce et il ajoute : « Mais est-ce que l'on ne se fait pas du tort à nous-mêmes au bout d'un moment ? »



L'AUTEUR

Thierry Boutonnier

Thierry Boutonnier est né en 1980 dans le sud-ouest, a grandi dans l'élevage laitier de ses parents. Ouvrier agricole, il finança ses études à l'école nationale des beaux arts de Lyon et à l'université Concordia à Montréal. Diplômé en 2005, il s'aventura au Portugal, au New-Jersey, en Basse-Normandie ou dans le Tarn. Fort d'intenses coopérations, il réalise des actions et des objets en interdépendance avec des écosystèmes comme pour Lausanne Jardin (2009), Naturel Brut (2010) ou Polyculture (2011). Son travail fût montré au Canada, en Allemagne, en Pologne, en Suisse, à la Biennale de Paris (2006) et celle de Rennes (2010) ou à Fiac (2011). En 2010, il a obtenu le prix COAL art et environnement pour son

projet « Prenez racines ! » à Lyon.

www.domestication.eu

BIBLIOGRAPHIE

Boutonnier Thierry, *Haie Vive*, Revue Billebaude, N°6. Ruralité : quel héritage, éditions Glénat, 29/04/2015

La revue Billebaude

Lancée en novembre 2012 par la Fondation François Sommer, en partenariat avec les éditions Glénat, *Billebaude* est une revue semestrielle qui interroge le rapport de l'homme à la nature et à l'animalité.

Revue d'analyses, d'interviews, de récits, *Billebaude* est aussi galerie d'art, qui prolonge, sur papier, l'espace du musée de la Chasse et de la Nature en exposant des propositions artistiques originales. Chaque numéro s'appuie sur les réflexions menées au sein de la Fondation François Sommer sur la question écologique, sur les propositions culturelles du musée et sur les partenariats de recherche établis avec le monde universitaire. Lieu de débats et d'explorations, elle cherche, sans a priori, à susciter la réflexion autour des usages de la nature.

> [Lire la présentation complète de la revue sur le site du musée de la chasse et de la nature](#)

> [Retrouver la collection Billebaude chez Glénat éditions](#)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Thierry Boutonnier, *Haie Vive*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/haie-vive/>

Lisbonne, New Lisbon

Une fois de plus il y avait l'eau, qui donnait sa forme à la ville, et qui lui donnait ses pêcheurs et ses poissons. Les pêcheurs lisboètes ne ressemblaient en rien aux pêcheurs du Wisconsin, les premiers montaient sur le Tage comme ils montaient en mer sur des embarcations bardées de cordage et de filets quand ceux de New Lisbon, assis sur leur glacières chargées de bières et de sandwiches, plongeaient leur cannes depuis leurs barques installées sur les eaux tranquilles de la Lemonweir river.

Par Armande JAMMES 10 FÉVRIER 2016

Les eaux des rivières étaient si bien piégées dans les terres plates du Wisconsin qu'elles se contorsionnaient en boucles et en lacs, se diffusant au travers du paysage en larges marécages. New Lisbon était établie au bord de l'une de ces zones gonflées d'eau et son plan orthogonal venait étrangement buter sur les volutes et les courbes que la rivière découpait dans le paysage.

A Lisbonne l'eau, loin de pouvoir se répandre au travers des terres, marquait la limite précise de la ville, les collines du Chiado et de l'Alfama plongeaient dans le Tage dont les eaux se mêlaient déjà à celles de l'océan atlantique, attirant les pêcheurs et les explorateurs vers le large. Sa première soirée dans la ville portugaise, il l'avait passé à se perdre dans les rues, incapable de s'orienter parmi les pentes afin de retrouver le Tage. Quand, fatigué de sa propre incapacité à se repérer dans la ville, il avait enfin atteint les bords du fleuve, se frayant à travers les chantiers en cours un chemin vers le quai, il avait été surpris de voir que l'obscurité y régnait, la masse noire de l'eau entraînait dans l'ombre ses berges, seul un petit groupe d'immigrés et quelques rares joggeurs circulaient le long du quai.

Il était arrivé à New Lisbon avec la nuit. Attiré par les lumières d'une enseigne, il avait dîné dans un établissement situé au bord de la route principale, à l'entrée de la ville. La salle, relativement vide, était vaste, dimensionnée pour des samedis soirs plus animés à en croire les affiches placardées sur la porte d'entrée et la scène installée dans l'un des angles de la pièce. Il se cala dans l'angle opposé, à bonne distance, de manière à pouvoir observer les quelques clients venus dîner et ceux accoudés au comptoir, à proximité des écrans diffusant les matchs de football américain. C'était ne pas rendre service à la serveuse que de se tenir si éloigné et il s'en voulut un peu de la voir ainsi traverser toute la pièce afin de prendre la commande. La jeune femme était légèrement bête et sa condition d'étranger semblait encore ajouter à sa confusion. Il voulait boire une longue bière et manger un de ces pulled pork hamburgers dont il aimait la viande effilochée et sucrée.

Il n'était pas pressé, il avait repéré en arrivant dans la ville le camping Riverside et il projetait d'aller y passer la nuit. Il pleuvait désormais, aussi ne monterait-il probablement pas

la tente, préférant dormir dans la voiture plutôt que d'éprouver la sensation pénible d'un montage sous la pluie. Il irait s'installer au bout du camping, non loin de l'emplacement occupé par un homme âgé accompagné d'un tout jeune garçon. Le premier était sans doute le grand-père du second. Disposés autour de leur feu de camp se trouvaient la tente, le 4x4 et la remorque sur laquelle était arrimée la barque de pêche qui servirait sans doute le lendemain.

La journée avait été grise, chargée de l'humidité que les lacs rendaient à l'air, une lumière si éloignée de celle omniprésente qu'il avait pu rencontrer au printemps dans les rues de la capitale portugaise. Les sols clairs et les murs de la ville renvoyaient une blancheur qu'il croyait réservée au pourtour de la Méditerranée. Aussi les sensations qu'il éprouvait à la mémoire de ces deux lieux étaient particulièrement doubles et difficiles à rassembler. D'un côté les versants d'une vaste ville perpétuellement en pente, occupée d'escaliers, d'orangers et de touristes, de l'autre côté la petitesse d'une ville de 2 500 habitants, plate, environnée au nord par une large zone de marais et cernée sur le reste de ces bords par des cultures de maïs et de soja. Une ville dont le centre se résumait à la croisée orthogonale de deux rues, aux quatre angles desquels se trouvaient quatre édifices : une station essence, un supermarché, un bar et un bureau de poste. Les passants étaient moins nombreux que les voitures qui traversaient le carrefour alors que les rues de Lisbonne lui avaient semblé saturées de gens. L'une des deux villes savait être belle tandis que l'autre s'en fichait parfaitement.

L'eau restait pour lui le meilleur moyen à son esprit d'opérer le passage de l'une à l'autre. Sa nature même, informe, permettait d'inventer l'espace géographique qui aurait pu mettre ces deux villes à portée l'une de l'autre, via ce qu'il imaginait un très long voyage en barque. Mais le temps de la traversée lui aurait semblé juste au regard de la distance et de la disparité de ces deux endroits, il aurait mis entre elles ce qu'il fallait de vide et de silence pour les garder, l'une et l'autre, intactes à son esprit. C'était à son sens l'inconvénient des voyages en avion et en voiture, les aéroports et les routes mettaient entre les lieux une multitude de détails et d'évènements qu'il était difficile ensuite de soustraire au souvenir.

Pour traverser Lisbonne, parce qu'elle était immense et complexe, il avait pris pour guide un roman de Tabbuchi, *Requiem*, le récit d'un songe ou d'une hallucination qui avait achevé de le plonger dans un état de rêverie et de torpeur. Il parcourait la ville à la recherche des menus détails du roman, des lieux, des boissons et des plats que croisait le narrateur. Suivant un itinéraire allant du cimetière dos Prazeres à Cascais, il avait bu du Sumol et mangé de la soupe Alentejana sans que ni l'un ni l'autre ne lui parusse à la hauteur de ce que le récit laissait entrevoir. La vie réelle, toujours, lui semblait légèrement en deçà de celle des romans.

Il se souvenait qu'il cherchait des yeux les bateaux et les navires, l'évocation de ces explorations portugaises qui avaient envoyé les équipages en partance de la ville de l'autre côté du monde alors connu. Il n'en avait trouvé que peu de trace : la peinture d'un grand voilier sur une barrière de chantier, alors qu'il se dirigeait vers le Parque das Nacoes ; une caravelle reproduite sur les azulejos d'un restaurant de poisson à Cascais, alors qu'il s'efforçait de finir la feijoada qu'il avait commandé non par goût mais par souci d'être exhaustif ; les fresques baroques de la salle Vasco de Gama du musée militaire qui mêlaient les cartes du monde aux motifs mythologiques. Un dernier navire enfin, sur les murs de la casa do Alentejo, un endroit où l'on semblait cultiver la nostalgie, la retenant entre les boiseries et les parquets lustrés des salles vides.

Sans le livre de Tabbuchi, il n'aurait pas poussé la porte de ce lieu discrètement enchâssé parmi les façades de la rua das Portas de Santo Antao. Sur plusieurs étages, le bâtiment mélangeait au travers de ses mosaïques les influences mauresques à celle de l'Alentejo. Du pur ornement à la fresque narrative, elles recouvraient les murs des salles et des patios, les cages d'escaliers et les couloirs qu'il empruntait. Il circulait de pièce en pièce, poussant des portes entrouvertes sur des salles vides mais dont les tables étaient dressées, les sofas profonds et impeccables. Il parvint à un restaurant, des groupes de gens étaient attablés sous des nappes rouges, leurs discussions ne semblaient pas pouvoir perturber le silence ambiant. On avait d'ailleurs pris soin de répartir la clientèle en deux salles, la plus étroite étant réservée à l'agitation des enfants.



Le matin suivant, il fut réveillé par le bruit de la pluie qui tapait doucement sur le toit de la voiture. Le ciel était encore gris à New Lisbon. A travers le pare-brise embué, il voyait le jeune campeur et son grand-père occupés à faire cuire des pancakes au dessus de leur feu de camp. Ce dernier faisait couler la pâte de son saladier sur une plaque métallique tandis que le garçon muni d'une spatule, surveillait la cuisson et retournait les pancakes. Il entrouvrit un peu la fenêtre de la portière arrière, espérant que l'odeur viendrait jusqu'à lui et avec elle le plaisir illusoire d'un copieux petit déjeuner. Ce fut celle de l'herbe et de la terre mouillée et il dut bien admettre qu'il fallait qu'il se charge de son petit déjeuner car personne ne viendrait le régaler. Ces deux voisins échangeaient peu de mots, leurs gestes suivaient apparemment un rituel bien établi qui ne nécessitait pas de discours supplémentaires. Le silence matinal tenait encore l'ensemble du camping, les campeurs étaient à leurs tâches matinales, de leurs silhouettes il ne voyait que les épaules un peu hautes et les têtes encapuchonnées sous les parkas imperméables.

Ce n'est que lorsque le ciel parvint à s'éclaircir que l'activité commença à se faire sentir, notamment aux abords du petit embarcadère situé près de rivière. On approchait les pickups et les remorques. Une femme dont le tee-shirt rose saumoné prenait soudainement la lumière était penchée au dessus de l'eau. Elle tenait à la main une corde au bout de laquelle flottait une barque, et semblait attendre ou hésiter avant de pouvoir s'embarquer.

Alors qu'il quittait le camping, il aperçut le grand-père et son petit-fils occupés à écoper l'eau de la barque avec le même saladier que celui qui avait servi un peu plus tôt à la préparation de la pâte à pancakes.

Il ne s'agissait pas de chercher ici les traces des bateaux et des caravelles. Les colons étaient arrivés sur place par le train. Un vieux wagon, repeint à neuf, portant l'inscription Milwaukee road était postée sur le bord de la route principale, juste en face de la sortie du camping Riverside. Sur une pelouse devant un large hangar consacré aux activités du Lions club et à une association de Vétérans, l'American Legion, se trouvaient également exposés un char d'assaut et un hélicoptère de l'armée.

Empruntant la route qui passait entre les véhicules de l'armée et le wagon, il arriva sur le cimetière de la ville dont la pelouse était jalonnée de stèles et constellée de petits drapeaux. Ces derniers indiquaient les tombes d'anciens soldats. Nombre d'entre eux étaient morts lors de la guerre de Corée

et très peu lors des deux conflits mondiaux. Les habitants de New Lisbon n'étaient pas revenus à l'Europe, ni par la mer, ni par les cioux. Il apprendrait plus tard que la majorité de ces soldats appartenaient à la Garde Nationale Aérienne du Wisconsin, dont le campement se situait à quelques kilomètres seulement, sur la route qui remontait vers Eau-Claire. Il s'agissait d'une force de réserve de l'armée américaine qui avait semble-t-il été peu ou pas mobilisée entre 1914 et 1945, mais massivement lors du conflit coréen.

D'un cimetière à l'autre, il se souvenait de celui dos Prazeres à Lisbonne, où il était arrivé en pleine chaleur et après une longue marche à travers la ville. Les caveaux blancs étaient serrés les uns contre les autres et contre les cyprès si sombres qu'ils apparaissaient noirs à travers l'objectif de l'appareil photo. Il avait retrouvé son calme au fond de ce lieu, dans le carré réservé aux soldats dont les tombes rases et modestement fleuries contrastaient avec les riches et encombrants tombeaux. L'endroit formait un encorbellement sur le paysage, surplombant une étroite bande d'immeubles agglutinés, enserrés par la voie rapide et la prochaine colline.

Il s'était rendu dans ce cimetière parce que le narrateur, en nage, y rencontrait tour à tour une gitane voyante, un gardien occupé à manger dans la fraîcheur de sa loge, et le fantôme d'un vieil ami, Tadeus, avec qui il irait trop boire et trop manger. Mais aussi, devait-il se l'avouer, parce qu'il aimait se promener dans les cimetières, que ce fut en Europe ou en Amérique, y cherchant des yeux un nom, une inscription, une évocation singulière. Il cherchait également une atmosphère, un silence qu'il ne retrouvait que dans ces endroits à l'écart et les terrains vagues, des lieux dans la ville où la ville se faisait plus absente, sa rumeur plus étouffée, à la manière dont une sourdine parvenait à assourdir le son puissant d'une trompette. Il cherchait peut-être lui aussi à y rencontrer quelque fantôme ou la manifestation confuse d'un esprit particulier.

Et Lisbonne se prêtait plus facilement au jeu des apparitions que sa jumelle américaine. Il faut dire que plus retorse dans sa forme, la lumière y entraînait de façon moins franche ce qui multipliait les possibilités de mise en scène. La façon qu'avait eu ce rai de lumière de se poser sur cet homme assis dont la petite fille s'exerçait à faire du vélo, la façon qu'avait eu la lune d'apparaître sur ce fleuve qui se retirait comme se retire une mer et le cercle qui s'était dessiné à la croisée du transept d'une église au moment où une femme était affairée à passer la serpillière. New Lisbon ne disposait pas de cette capacité à jouer avec la lumière, ne disposait pas de cette force de séduction. Les villes américaines étaient sans doute moins aguicheuses que les villes européennes, ou bien étaient-ce qu'elles ne jouaient pas du tout la même partition. Car pourtant tout, de l'Amérique, exerçait sur lui une sorte d'attraction, même si cela ne relevait pas du charme, de la langue, ou de la lumière. Et il se surprenait à aimer ce qu'il n'aurait pas aimé en des circonstances plus quotidiennes : les cafés allongés jusqu'à la dilution et servi dans des gobelets en carton, le sucre glacé et le gras moelleux des donuts de fast-food, la banalité des pavillons et du plan des villes. Il aimait les quartiers pavillonnaires aux pelouses rases que de grands arbres venaient toujours ombrager et leurs routes

trop larges, dont les enrobés fissurés étaient rejointés à la diable par un ruban d'asphalte qui courait au sol comme un serpent affolé. Une pure apparence de simplicité qui sans doute reposait son esprit d'européen saturé mais qui ne parvenait jamais à masquer que derrière se jouait la même complexité.



New Lisbon et Lisbonne vivaient dans l'inconscience l'une de l'autre, la capitale Portugaise était bien loin de se soucier de cette petite ville américaine, et New Lisbon ne devait vraisemblablement son nom qu'à un autre Lisbon situé à 1000 kilomètres de là dans l'Ohio, d'où étaient venus les premières populations. Les colons européens avaient ainsi créé sur le territoire, au fur et à mesure qu'ils le prenaient aux indiens, une succession de villes en "new", selon un enchaînement de références et d'hommages dont on avait fini par perdre le point initial, une ville outre-Atlantique, une capitale. Sur les panneaux qu'il croisait le long de la route, aux noms des villes à consonances anglaises et françaises se mêlaient ceux issus des langues indiennes. Eau-claire, Altoona, Bracket, Millston, Vaudreuil, Milwaukee. Il existait très peu de villes qui ne fussent pas nommées selon l'un de ces principes, dressant sur la carte du territoire une sorte de constat de ce qu'avait été la conquête de ces lieux. Un peuple d'immigrés européens était venu occuper peu à peu la place des peuples indiens et puisque ces derniers ne laissaient derrière eux pas de villes, pas de monuments, si peu de traces tangibles, il lui semblait qu'il ne restait d'eux plus rien que l'invisible : la langue et le nom des lieux, le nom de certaines villes sur les panneaux routiers de ce nord-est américain.

Empruntant la route en direction de Mauston, il avait tourné à gauche peu de temps après la sortie de la ville avant d'atteindre un espace de pique-nique aménagé à quelques pas

d'un groupement de pavillons. En arrière plan, à la lisière du boisement, des herbes hautes couvraient des buttes de terres et cet état presque sauvage de la végétation était suffisamment rare dans ce pays de pelouses impeccables pour que cela signifia autre chose qu'un simple abandon de la tondeuse à gazon. Un panneau précisait qu'il s'agissait de tumulus indiens, des monticules aux formes parfois rondes, parfois plus complexes, à l'évocation d'animaux, bâtis par un peuple présent à partir du troisième siècle dans le sud du Wisconsin. Les informations qui suivaient étaient assez brèves, détaillant la posture possible des corps lors de leur inhumation. Il était précisé que l'on devait la conservation de ces sépultures à la générosité de M. et Mrs Earl W. Bailey et à l'action du Lions club qui entretenait ces lieux depuis 1976. Que cela ne releva d'aucune structure publique avait cessé de le surprendre, cela faisait partie des dissemblances entre les deux continents, la façon dont la culture ou l'histoire était l'affaire de l'état ou celle des gens.

Il en fit soigneusement le tour, suivant le contour net tracé par l'herbe coupée au ras de la butte de manière à en souligner la courbe. Un dessin précis sans doute assez éloigné de la façon dont à l'époque de leur édification ces buttes avaient pris forme dans le paysage et dans la forêt. Si légères que fussent ces traces, elles offraient pourtant quelque chose de visible en bordure de cette petite ville du Wisconsin. Il songeait qu'il ne faudrait pas grand-chose pour que ces bosses de terres fussent rasées, tondues et ratissées. Leur permanence semblait ne tenir qu'à la volonté de quelques fondus d'histoire locale.

Il n'avait pas croisé suffisamment de gens, et il n'aurait sans doute pas su quoi leur dire mais il aurait aimé voir un peu qui étaient ces quelques gens qui avaient décidé de maintenir cet endroit et de l'entretenir. Il ne savait pas que la bibliothèque locale gardait parmi son fonds une collection de pointes de flèches dont il ne verrait que plus tard les reproductions photographiques. Parmi les images publiées en ligne, une photo en noir et blanc montrait un homme accroupi devant des panneaux de bois sur lesquels étaient fixées les pointes de flèches, à la manière dont on épingle les papillons. L'homme s'appelle Harry Mortensen et la photographie doit dater des années 60, période durant laquelle l'homme passait une partie de son temps libre à chercher dans le paysage ces petits morceaux de pierre taillée, rassemblant petit à petit plus de 4000 objets dont certains ont la forme évidente d'une pointe, les bords dentelés taillés au plus fin et au plus coupant afin de mieux entrer dans le cuir et la chair du gibier tandis que d'autres morceaux, plus ovales et moins ciselés, pouvaient aisément passer inaperçus, perdus parmi les sables, les cailloux et les galets de la rivière.

De la rivière, il avait à nouveau rejoint les rives. Non pas ces larges marais d'herbes et d'eau que les barques de pêcheurs et les canoës parcouraient, mais à cet endroit, en aval de New Lisbon, où la rivière était plus étroite et plus brune, bordée d'arbres qui la rendait plus ombreuse et dont les branchages anciens finissaient par tomber et se laisser emporter, s'entassant par paquets à la première saillie de la roche. Le soleil et le passage répété de l'eau les avaient poncés et rendus d'un gris argenté que le ciel encore nuageux venait rendre plus velouté. Il se disait que de tous les paysages contemplés que

les indiens avaient contemplés, celui de cette rivière, malgré son inconstance et sa variation inhérente à l'état de l'eau, était peut-être le plus à même d'être resté inchangé.

Accroupi parmi les rochers, il se souvint alors de cet autre moment, quand, attablé de l'autre côté du Tage, il regardait Lisbonne depuis l'autre rive, depuis cet endroit qu'il avait trouvé après avoir marché le long de ce quai aride, bordé d'entrepôts abandonnés et de parois de béton immense, occupé à de rares endroits par quelques lanceurs de cannes à pêche, ceux que l'on croise toujours dans ces lieux un peu à l'écart, ces bordures de canaux et de fleuves déclassées, car ils peuvent y saisir dans une relative tranquillité le poisson qu'ils mangeront le même soir. Il avait au bout de ce quai finissant en impasse, trouvé un petit café calé contre le coteau, dont les tables disposées le long de l'eau invitaient à s'y asseoir et à s'y déchausser, les pieds sur le muret qui séparait le quai d'une minuscule plage, et à renouveler des heures durant la commande afin de ne pas avoir à s'en aller.



L'AUTEUR

Armande JAMMES

Armande Jammes est installée dans la Loire et travaille, en tant que paysagiste indépendante, avec différentes agences. Également artiste, elle développe parallèlement un travail autour, notamment, de l'écriture et de l'investigation.

Site internet : www.armandejammes.com

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Armande JAMMES, *Lisbonne, New Lisbon*, Openfield numéro 6, Février 2016

<https://www.revue-openfield.net/2016/02/10/lisbonne-new-lisbon/>